

LA REF

235

JUILLET/AOÛT 2022



C'est l'été. Voyez la vie en vert !



Nouvelle campagne de publicité TV à la rentrée	6
Monitorats d'attelage et western inscrits au RNCP	15
Mégane Moissonnier, cavalière du mois	22

■ Job datings



En partenariat avec Equi-ressources, la FFE met en place les 27 et 28 juillet prochains, à l'occasion du Generali Open de France Club, 2 jours de Job dating.

Le mercredi sera dédié à la mise en relation des diplômés et des employeurs et le jeudi à celle des futurs stagiaires / apprentis avec les organismes de formation et / ou avec les tuteurs / maîtres d'apprentissage.

Un moyen de favoriser les recrutements.

Voir **Ref 234** page 17.

■ Mises à jour annuelles



Mettez à jour votre fiche club FFE Club SIF avant la fin août pour renouveler votre adhésion rapidement dès le 1^{er} septembre.

Vérifiez notamment votre emplacement sur la Google Map pour que Waze amène vos futurs cavaliers à votre porte.

Mettez à jour votre site internet et vos réseaux sociaux pour que le public puisse facilement trouver vos informations : contact, accès, activités, tarifs...

Profitez de la belle saison pour faire les nouvelles photos qui vont relouer vos pages.

■ Carnet de randonnée



Simple d'utilisation, le carnet de randonnée électronique permet de valoriser les journées de randonnée effectuées tout au long de l'année par vos cavaliers.

Ils pourront ensuite retrouver leurs attestations de randonnée, via leur Page cavalier FFE.

Archivé par la FFE, le carnet de randonnée électronique est un justificatif accessible à tout moment pour les Brevets de randonneur, l'entrée en formation ATE, l'obtention de labels, etc. Se valide avec un code encadrant comme les Galops®. Voir page 12.

■ Achevalenfrance.com



Renseignez dès à présent vos offres de la prochaine saison en ligne sur **achevalenfrance.com**.

L'objectif est de toucher un public plus large que vos cavaliers du club.

Vous disposez des rubriques Stages poney, Stages cheval, Séjours, Promenades et Randonnées.

Ce site de promotion FFE, réservé aux clubs labellisés, permet au public de trouver vos offres en sélectionnant dates, villes et type de prestation recherchée.

■ Journée du cheval



Une nouvelle campagne de publicité TV d'envergure est programmée par la FFE du 24 août au 24 septembre sur toutes les chaînes.

Elle s'appuie sur 5 spots inédits de 8 secondes. Les thèmes : Ça va décoiffer, Ça va connecter, Ça va respirer, Ça va décoller et Ça va checker !

Faites venir le public chez vous.

Inscrivez-vous à la **Journée du cheval** du 11 septembre.

Voir page 6.

■ Labels



Les labels Qualité de la FFE permettent aux cavaliers de se repérer au milieu de l'offre des clubs.

Rassurants pour le public, ils vous aident à recruter.

Valorisez vos compétences : lancez-vous, dans une démarche qualité.

Demandez le label qui vous correspond parmi les 8 proposés par la FFE.

Dossier en ligne depuis votre espace **FFE Club SIF**.

SOMMAIRE

Vie équestre

L'atout tourisme équestre	5
Mérite agricole pour Serge Lecomte	5
Séminaire DTN	11
On en parle au club-house	27
Équipement et patrimoine	28
3 ^e Colloque de La Bibliothèque mondiale du cheval	29
Hommage à Henry Blanc	30

Clubs

Ça va décoiffer !	6
Bien préparer la rentrée	7
Pass'Sport 2022-2023	7
Que proposer aux cavaliers hors structures ?	8
Nouveau registre d'élevage FFE	9
Employeur ? Prêt pour la rentrée	16
Bon pour la planète	20

Tourisme

Carnet de randonnée électronique	11
Equirando 2022	12
La FITE reconnue par le Conseil de l'Europe	13

Formation

Monitorats attelage et western inscrits au RNCP	15
Médiateurs équins : promotion 2	15

Sport

Actualités sportives	17
Grand Tournoi 2022	18
Nouvelles reprises de dressage Avenir	21
Mégane Moissonnier	22

Références

Décisions juridiques	24
----------------------	----



6



18



22

LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ **RÉDACTRICE EN CHEF** : Danielle Lambert ■ **PUBLICITE** : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ **ICONOGRAPHIE** : Danielle Lambert, Elodie Brunaud ■ **VISUEL COUVERTURE** : CRTE Normandie ■ **ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO** : FFE Affaires Générales, FFE Cheval & Diversité, FFE Communication, FFE Développement, FFE DTN / Olivier Simon / Emmanuelle Schramm, FFE Formation, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN, Xavier Libbrecht, Pascal Marry, Frédérique Monnier ■ **MAQUETTE** : Charte Graphique : FFE - Mise en page : Quadrilaser ■ **COMMISSION PARITAIRE** : 0920 G 80336 ■ **ISSN** : 2115-4686 ■ **DÉPOT LEGAL** : À la date indiquée sur la couverture ■ **ÉDITEUR** : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Serge Lecomte ■ **FORCE RÉGLEMENTAIRE** : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ **ABONNEMENT** : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

Le colis de rentrée 2023

EST DISPONIBLE & PERSONNALISABLE*

*voir conditions sur colis.ffe.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

Commandez votre nouveau colis de rentrée en ligne sur colis.ffe.com !

La rentrée est un temps fort pour **le recrutement et la fidélisation** des pratiquants. Depuis plusieurs années, la FFE vous accompagne en vous envoyant **un colis de rentrée** pour **promouvoir vos activités**.

Cette année, nous vous proposons un tout **nouveau format** de colis de rentrée en vous offrant la possibilité de choisir entre **différentes formules**, dont un colis personnalisé.

4 CHOIX SUR LA PLATEFORME :

1. JE COMMANDE UNIQUEMENT L'AGENDA

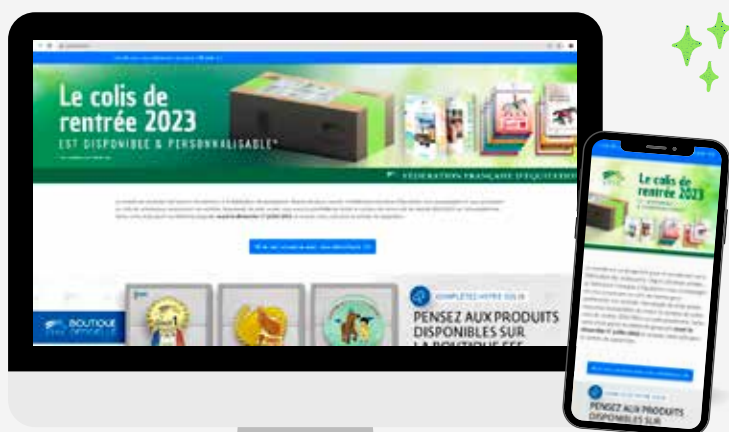
2. JE COMMANDE LE COLIS CLASSIQUE

Comprenant l'agenda 2023, les flyers, les présentoirs, l'affiche de la licence et livret des opérations de développement.

3. JE COMMANDE UN COLIS PERSONNALISÉ

Nouveauté : vous pouvez désormais choisir les articles de votre colis de rentrée.

4. JE NE SOUHAITE PAS RECEVOIR LE COLIS



SCANNEZ-MOI POUR COMMANDER

CLÔTURE DES COMMANDES DIMANCHE 17 JUILLET 2022

L'ATOUT TOURISME ÉQUESTRE

Rêve de pleine nature

La promenade en pleine nature, la randonnée et le voyage à cheval touchent au cœur le public qui se rêve cavalier accompli sillonnant sentiers, chemins et routes à la hauteur de cette perspective dite cavalière qu'adoptent les peintres pour donner du relief aux paysages et les rendre plus impressionnants.

Atout territorial

Impliqué dans les projets territoriaux, le tourisme équestre est, via les Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre, un interlocuteur opérationnel efficace des collectivités territoriales pour toutes les actions touristiques d'aménagement des gîtes et des circulations douces, et plus largement pour valoriser le cheval dans les territoires.

Atout international

La FITE est en pointe pour que le tourisme équestre soit pris en compte au niveau international. Reconnue par la FEI, présente dans les différentes instances européennes, elle vient d'obtenir le statut participatif pour les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe. (Voir page 13)

Avancées pour tous

Grâce au tourisme équestre, tous les cavaliers bénéficient d'avancées comme les facilités de voyages transfrontaliers à cheval ou les opportunités offertes par les itinéraires européens.

Avec à la clé l'accès aux fonds de développement et un poids accru dans la défense des dossiers comme celui des transports, de la TVA ou du bien-être animal.

Sans compter le plaisir de cheminer sans recours aux énergies fossiles !

Vive le tourisme équestre, atout maître de l'équitation !

Frédéric Bouix, président de la FITE, délégué général de la FFE



© FFE/PSV

MÉRITE AGRICOLE

SERGE LECOMTE, PRÉSIDENT DE LA FFE, S'EST VU REMETTRE L'INSIGNE D'OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE PAR GÉRARD LARCHER LE 20 MAI 2022 AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT A ÉGALEMENT HONORÉ PASCAL BIOULAC, MAIRE DE LAMOTTE-BEUVRON (41).

Investissement

« Cet ordre, a expliqué Gérard Larcher, a pour vocation de récompenser ceux qui, comme vous, se sont investis pour le monde agricole, au service de nos territoires, en y apportant votre capacité de travail, d'invention - quand on est ici, on voit que le mot invention et innovation a un sens particulier - d'organisation, de rigueur, de passion et avec naturellement une place toute particulière pour le cheval. »

Attachement, volonté, passion sont les mots de Gérard Larcher pour qualifier Serge Lecomte. Celui qui a été vétérinaire équin pendant plus d'une décennie et vétérinaire de l'équipe de France

de saut d'obstacles lorsqu'elle s'est présentée d'or aux Jeux olympiques de Montréal en 1976, a poursuivi : « Le secret de votre succès repose sur une qualité majeure : votre capacité à rassembler. [...] Aujourd'hui, siège de la FFE, le Parc équestre fédéral est un outil majeur de développement de l'équitation en France, un point de référence, en quelque sorte la Rome de l'équitation française. [...] Je voulais rendre hommage à votre action et à votre dévouement pour avoir donné à la FFE une vision, une force et une stabilité. »

Fédération forte

« L'équitation aujourd'hui c'est près de 700 000 licenciés a rappelé Serge

Lecomte. C'est une fédération forte qui prend très peu de moyens de l'État. Il faut avoir l'ambition de ses passions, de ses projets et trouver en chacun le moyen de faire progresser notre sport et notre activité. L'équitation a dû développer ce site qui a une dimension nationale tout en ayant une implication très forte sur le plan local. Notre credo, c'est d'avoir créé la maison de famille du cheval, où toutes les générations de cavaliers peuvent se retrouver, mais aussi de développer, au-delà de la performance et du sport, une démarche éducative qui est le goût de l'effort et le respect des règles. C'est ce qui accompagne toutes nos activités, nos actions et nos manifestations. »



© FFE-Durand

ÇA VA DÉCOIFFER !

NOUVELLE PUBLICITÉ TV POUR LA RENTRÉE AVEC UN FORMAT INÉDIT DE 5 SPOTS DE 8 SECONDES QUI PASSERONT EN ALTERNANCE SUR TOUTES LES CHÂÎNES. PRÉSENTATION.

Les tournages ont eu lieu fin juin en Normandie



© FFE/Noélys

en pre-roll, c'est-à-dire avant la vidéo que l'on veut regarder à la demande. Une campagne d'envergure qui devrait permettre de toucher 104 millions de contacts en TV et d'atteindre les 18 millions de vidéos vues sur le digital. La campagne sera soutenue par de l'achat média sur Facebook et Instagram au moment de la rentrée. Les formats carrousel et posts permettront de mixer images et vidéos et d'affiner la cible pour toucher un maximum d'internautes. Le but, s'appuyer sur la notoriété de la campagne TV pour renvoyer le public directement dans les clubs à l'occasion de la **Journée du cheval** du 11 septembre.

Emotion

La nouvelle campagne de rentrée place le cheval et l'émotion au cœur de sa communication. 5 vidéos courtes de 8 secondes mettent en scène des cavaliers aux profils variés, de l'enfant à l'adulte, pour montrer la diversité de pratiques possibles.

5 spots, mais une mécanique commune : partir d'un plan serré sur le visage du cavalier auquel chaque téléspectateur peut s'identifier et qui met en avant l'émotion, pour ensuite élargir et dévoiler le cheval qui accompagne chaque personnage dans ses aventures.

Le « Call to action », placé en fin de spot, renverra les téléspectateurs vers ffe.com afin qu'ils trouvent le club le plus proche de chez eux.

A chacun son spot

Au moment où les Français recherchent de nouvelles activités pour leurs enfants ou eux-mêmes, les 5 spots parlent à des publics différents pour donner à tous l'envie de se mettre en selle.

Les enfants auront la part belle dans un spot où la convivialité et l'amitié seront mis en avant. Des spots au cœur de l'action mettront l'accent sur le sentiment de liberté et sur l'aspect sportif de l'équitation pour ceux qui recherchent davantage les sensations fortes. La connexion à pied avec le cheval permettra à chacun de se projeter. Enfin, parce que la recherche de bien-être et d'évasion est maintenant ancrée dans les attentes du public, un spot tourné sur la plage de Deauville présentera l'équitation comme LE sport bien-être de la rentrée.

122 millions de contacts

Le plan média TV inclut des créneaux grand public, des créneaux famille et des créneaux enfants. A chaque spot, sa cible pour plus d'efficacité. Au total, plus de 4 000 diffusions sont prévues sur 10 chaînes TV différentes du 24 août au 24 septembre. S'y ajoutera la diffusion des spots publicitaires sur des plateformes digitales comme MyTF1, 6Play, Youtube ou encore le réseau très en vogue Twitch. Le format court permettra d'être vu en intégralité lorsque les spots seront servis

Journée du cheval

Des bannières seront également diffusées sur Waze pour générer du trafic vers les clubs. Ce sera d'abord la **Journée du cheval** qui sera mise en avant sur la célèbre application GPS. Ensuite, l'ensemble des clubs bénéficiera de visibilité sur la deuxième partie du mois de septembre.

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site tousacheval.ffe.com pour profiter pleinement des retombées de cette campagne nationale FFE inédite.

Relais et ambassadeurs

La presse spécialisée sera mobilisée pour faire connaître la campagne aux cavaliers. La presse généraliste et la presse quotidienne régionale également pour relayer les bienfaits du sport et de l'équitation vers le public. L'espoir est que cette nouvelle campagne « décoiffante » fasse du bruit. Pour cela, il faudra également compter sur le relais des cavaliers, clubs, comités départementaux et régionaux qui s'en feront les ambassadeurs.

A suivre

Des animations sont prévues autour de cette campagne et une forte présence sur tous les supports numériques de la FFE.

A découvrir sur ffe.com et sur les comptes FFE Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, TikTok...

BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE

LE MOIS DE SEPTEMBRE VA MARQUER LE DÉBUT DE LA NOUVELLE SAISON. DÈS MAINTENANT, PENSEZ À SÉCURISER VOS ACTIVITÉS, FIDÉLISER VOTRE CLIENTÈLE ET ATTIRER DE NOUVEAUX PUBLICS.

GARANTIES
CLAUSES
CONTRAT
PRESTATIONS
IMAGES
REGLEMENT
INTERIEUR
TARIFS
INFORMATION
ASSURANCES

Importance du contrat d'inscription

Le contrat d'inscription permet de formaliser par écrit la relation contractuelle qui vous unit avec le cavalier ou ses parents. Il est important car c'est lui qui va vous protéger en cas de litige. D'une part, il vous permet de fixer clairement les droits et obligations du cavalier et d'autre part de justifier avoir rempli vos obligations d'information.

Clauses

En vertu de votre obligation d'information, les éléments suivants doivent être portés à la connaissance du cavalier :

- **Prestations et tarifs de l'établissement** : prix TTC, taux de TVA applicable, conditions de remboursement et / ou d'annulation ;
- **Garanties d'assurances** : existence de la licence FFE qui propose une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident. Attention : la proposition des garanties complémentaires de l'assurance individuelle fait partie de votre obligation d'information ;
- **Règles de sécurité liées à la pratique des activités équestres dans votre établissement** : en complément du contrat d'inscription, le règlement intérieur devra être présenté et signé par le cavalier lors de son inscription ;
- **Conditions dans lesquelles les données à caractère personnel de vos cavaliers sont collectées et traitées** : par exemple, les contrats d'inscription doivent être conservés 5 ans à compter de la fin des relations contractuelles ;
- **Eventuelle utilisation de l'image de vos cavaliers** : une autorisation doit vous être fournie par le cavalier ou ses responsables légaux s'il est mineur.

Format

Ces éléments doivent apparaître clairement au sein du contrat d'inscription. Attention à certaines mentions qui doivent faire l'objet d'un choix apparent du cavalier. C'est le cas de la souscription d'une assurance individuelle accident ou encore de l'autorisation d'utilisation de son image. L'utilisation de cases à cocher peut être la solution adaptée.

Des modèles de contrats d'inscription sont disponibles sur l'espace FFE Ressources que vous pourrez adapter en fonction de vos besoins.

Outils FFE à disposition

Vous pouvez trouver sur **FFE Ressources** l'ensemble des informations et actualités juridiques pouvant vous être utiles dont de nombreux modèles de contrats à adapter en fonction de vos besoins.

FFE Connect est l'application mise à votre disposition pour gérer vos plannings, échanger avec vos cavaliers grâce à la messagerie et digitaliser vos contenus pédagogiques. Pour faire connaître vos stages, séjours, randonnées... vous pouvez les référencer sur la plateforme <https://achevalen-france.com/>. **La Médiathèque des Clubs** réunit les documents pédagogiques et promotionnels spécifiques à l'équitation.

PASS'SPORT 2022-2023

LE PASS'SPORT EST UNE ALLOCATION DE RENTRÉE SPORTIVE DE 50 EUROS PAR ENFANT / JEUNE ADULTE ÉLIGIBLE PERMETTANT DE FINANCER TOUT OU PARTIE DE SON INSCRIPTION DANS UN ÉTABLISSEMENT SPORTIF VOLONTAIRE. LE DISPOSITIF EST RECONDUIT ET SERA OUVERT DU 1^{er} JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2022.



Modalités

Les familles ne pourront présenter leur Pass'sport qu'à partir du 15 juillet

2022, qui est la date d'envoi des codes d'accès au Pass'sport.

Tous les clubs sportifs doivent s'inscrire sur la plateforme « **Le Compte Asso** » y compris les clubs non-associatifs. Il est recommandé de s'inscrire dès maintenant.

Le Pass'sport est rétroactif : un jeune inscrit entre le 1^{er} juin et le 15 juillet pourra bénéficier de la réduction sur présentation du Pass'sport.

Nouveautés 2022

- Les bénéficiaires reçoivent un code individuel par courriel et SMS à partir du 15 juillet. Les clubs devront rentrer le code du bénéficiaire sur le Compte Asso ;
- Le remboursement des Pass'sport s'effectuera directement par l'Etat, via l'Agence de Services et de Paiements. Cette nouveauté devrait simplifier et surtout accélérer les remboursements.

CAVALIERS HORS STRUCTURE

LA REF 232 PAGE 10 PRÉSENTAIT LE CONTEXTE ET L'ENSEMBLE DU PROJET DE RECHERCHE SOUTENU PAR LA FFE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES CAVALIERS DITS HORS STRUCTURES.

CET ARTICLE PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE MENÉE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE ÉQUINE POUR MIEUX CONNAÎTRE LEUR POINT DE VUE CONCERNANT CETTE POPULATION DE PRATIQUANTS.

Objectifs

Cette étude permet de comprendre :

- la nature des relations entretenues par les professionnels de la filière avec les « hors structure »,
- les motivations qui les poussent ou pourraient les pousser à leur proposer des services,
- les avantages et inconvénients perçus, ainsi que les freins et opportunités.

Méthodologie

16 entretiens ont été réalisés en 2021 auprès de professionnels répartis en deux catégories :

- les prestataires de services (sellier-ergonome, maréchal, moniteur indépendant, communicatrice animale),
- les structures d'hébergement (écurie de pension et gîte équestre) et les centres équestres et les organisations (association de cavaliers).

Les professionnels ont été sélectionnés en fonction de leur localisation (France métropolitaine), de la clientèle touchée et de leurs spécificités afin d'obtenir une diversité de répondants.

Résultats

Les professionnels interrogés s'orientent vers une ouverture aux populations « hors structure ».

Selon les professionnels, les « hors structure » sont souvent des cavaliers d'extérieur et de loisir, plus rarement des pratiquants d'activités sportives et compétitrices. Ils sont présentés comme des « cavaliers de passage » et par conséquent comme une clientèle « instable et occasionnelle », bien



Vue sur jardin pour ce cheval

que certains puissent être considérés comme des clients réguliers de la structure. La part des clients « hors structure » est minoritaire au sein de la clientèle totale.

Sortir ou revenir ?

Leurs motivations à sortir des structures sont, selon les professionnels, liées à :

- des motifs économiques,
- un désintérêt pour les disciplines classiques,
- des habitudes familiales,
- une volonté d'offrir à son équidé des conditions de vie bien précises,
- un souhait personnel de cadre de vie.

Le retour en structure, même de manière ponctuelle, serait causé par une lassitude dans leur quotidien chez eux ou par des problèmes d'éducation de leurs équidés.

Offres et prestations

L'offre et les prestations proposées aux clients « hors structure » sont le plus souvent ponctuelles ou « en supplément » :

- Pensions occasionnelles liées au travail de l'équidé sur un temps donné, ou à un besoin de gardiennage pendant les vacances,
- Enseignement en cours collectifs ou spécifiques, à adapter en fonction des attentes,
- Prestations personnalisées pour un problème rencontré ou une envie particulière (comportementalisme, éthologie...),
- Débouillage, éducation ou rééducation,
- Organisation de circuits de randonnée pour la découverte de régions.

Adapter son offre

En bref, pour adapter son offre à la clientèle « hors structure » :

En savoir plus

Consulter sur le site de l'Ifce l'**étude en ligne** réalisée par **Camille Eslan** Doctorante FFE, UMR MoISA, L'institut Agro, Univ' Montpellier, **Céline Vial**, Co-encadrante de la thèse - Ifce, UMR MoISA, INRAE Montpellier, **Lola Guillou**, Stagiaire Master 2^e année UFR STAPS, Université de Nantes et **Sandrine Costa**, Directrice de thèse - UMR MoISA, INRAE Montpellier.

- Se distinguer des offres concurrentes en proposant des prestations et une communication adaptées,
- Accorder une grande importance aux conditions d'accueil, au bien-être des équidés et à la personnalisation des services proposés,
- Développer un réseau de professionnels complémentaires pour mutualiser les interventions et proposer des packages de services.

EN BREF	SELON LES STRUCTURES ET ORGANISATIONS	SELON LES PRESTATAIRES
INCONVENIENTS DE TRAVAILLER AVEC LES « HORS STRUCTURE »	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de suivi et de fidélité • Manque de constance dans le travail • Difficultés dans la gestion du temps et des infrastructures (créneaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail inadaptées (manque d'équipements, lumière, abri, sol...) • Déplacements des pratiquants limités (besoin de proximité)
AVANTAGES DE TRAVAILLER AVEC LES « HORS STRUCTURE »	<ul style="list-style-type: none"> • Échanger, partager • Élargir sa clientèle • Demande précise et ciblée • S'ouvrir à de nouvelles perspectives 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins sujets à la pression économique (besoin de productivité) • Disponibles • Réguliers dans le suivi, investis • Intérêt pour l'expertise professionnelle
BONNES PRATIQUES ET OPPORTUNITES	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'adaptabilité : en fonction des attentes, des besoins, personnalisation... • Entretenir la relation humaine : accueil, écoute, partage, respect, sécurité, soutien... • Favoriser un environnement agréable : calme, détente, sans jugement... • Organiser : s'appuyer sur des outils informatiques... • Communiquer : créer des groupes d'échange (lien social), proposer de la « démonstration » (visuels), s'investir dans les groupes Facebook à thème... 	

A suivre

Dans les prochains numéros, seront notamment abordés : les déclencheurs de l'auto-organisation, les activités pratiquées par les « hors structure », les difficultés rencontrées, leurs besoins, et comment positionner une offre professionnelle de produits et services à destination des « hors structure ».

NOUVEAU REGISTRE D'ÉLEVAGE FFE

TOUT DÉTENTEUR D'UN ÉQUIDÉ EST SOUMIS À LA TENUE D'UN REGISTRE D'ÉLEVAGE QUI A COMME DOUBLE OBJECTIF DE LOCALISER LES ÉQUIDÉS PRÉSENTS SUR L'EXPLOITATION ET DE CONNAÎTRE LEURS MOUVEMENTS AFIN DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES EN CAS D'ÉPIDÉMIE, AINSI QUE, D'ASSURER LE SUIVI DE LA SANTÉ DE CES ÉQUIDÉS.

Simplification

Le contenu de ce registre est réglementé, il recense des données sanitaires, zootechniques et vétérinaires. Sachant que cette obligation peut être lourde à remplir pour les établissements équestres, la FFE propose un nouvel outil informatique permettant de simplifier cette formalité et d'optimiser votre temps.

Les plus de cet outil par rapport aux supports existants :

- Une gestion simplifiée et rattachée au compte SIF de votre club ;
- La possibilité d'importer les informa-

tions de vos équidés directement depuis le SIRE ;

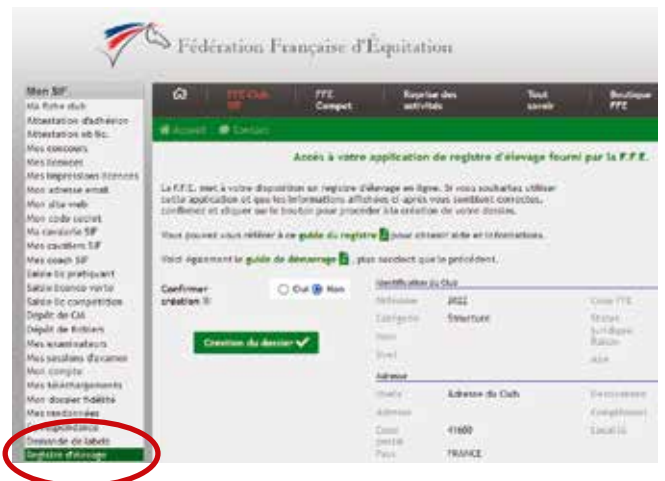
- Les déplacements de vos équidés en compétition sont automatiquement générés avec le système fédéral d'engagement ;

Pour le volet médicamenteux, une liste de soins exhaustive est disponible pour vous faire gagner du temps lors de votre saisie.

Pratique

Pour accéder à cet outil, rendez-vous sur votre espace SIF et cliquez sur « Registre d'élevage » dans l'onglet « Mon SIF ». Un guide d'explication est dispo-

nible en téléchargement pour vous aider dans vos premiers pas sur ce registre.



LES SIGNES CLINIQUES DE LA MALADIE DE CUSHING : UNE MALADIE HORMONALE FRÉQUENTE CHEZ LES ÉQUIDÉS

Par le Dr Sophie Paul-Jeanjean, responsable technique et scientifique Boehringer Ingelheim



Le syndrome de Cushing équin ou Dysfonctionnement de la *Pars Intermedia* de l'Hypophyse est une maladie d'apparition spontanée et d'évolution progressive. C'est un désordre hormonal des équidés, chevaux, poneys et ânes. Il est caractérisé par une baisse de la sécrétion de dopamine et par l'augmentation de nombreux neuromédiateurs. Ces taux élevés de neuromédiateurs dans le sang sont associés à de nombreuses anomalies cliniques.

Le syndrome de Cushing débute insidieusement et le diagnostic clinique peut être difficile au stade précoce de l'affection car les symptômes sont alors peu spécifiques.

1. Stade précoce : y penser avant que la maladie ne soit trop avancée !

o La fourbure

Complication majeure de la maladie de Cushing, cette affection est très douloureuse et difficile à soigner, souvent associée à des abcès de pieds. Même en l'absence de symptômes aigus ou d'historique de fourbure, il est fréquent de constater des pieds cerclés, signe de fourbure chronique.



o Changement d'attitude, léthargie

Les chevaux montrent très souvent une certaine léthargie, un changement de comportement, une moindre sociabilité.

o Mue retardée et/ou hypertrichose régionale (touffes de poils localisées)

Un léger retard de mue au printemps ou une mue incomplète est un signe précoce de la maladie. Les changements commencent généralement au niveau des fanons, de l'auge et le pelage devient laineux.

o Changement de conformation corporelle, abdomen distendu avec fonte musculaire de la ligne du dessus

La fonte musculaire peut être précoce et aggravée par les complications dentaires qui provoquent un amaigrissement.

o Dépôts adipeux régionaux

Les dépôts graisseux se redistribuent de façon anormale : on peut les observer au niveau des salières ou de la paupière inférieure, au sommet de l'encolure, à la base de la queue, au niveau du fourreau, ou de la région mammaire.



2. Stade avancé

o Absence de mue et sudation anormale

Le cheval a du mal à perdre son poil d'hiver, qui devient long, frisé et qui persiste l'été. Il s'agit de l'hirsutisme, s'accompagnant d'une sudation excessive.



o Léthargie profonde

La léthargie et les troubles de la relation sociale peuvent s'aggraver : le cheval semble présenter une grave dépression.



o Atrophie des muscles

La quantité excessive de neuromédiateurs circulant dans l'organisme a des répercussions sur le métabolisme, se traduisant par des modifications morphologiques.

o Syndrome polyuro-polydipsie

La polyuro-polydipsie (PUPD) est le fait que le cheval boit et urine anormalement beaucoup. Pour les chevaux en box, la litière est sale très rapidement.

o Infections chroniques et/ou récurrentes, retard de cicatrisation / immunodépression

La diminution des défenses immunitaires est aussi une des complications fréquentes, les chevaux souffrent souvent d'infections chroniques et sont également sujets à des retards de cicatrisation évidents.

o Infertilité

Lors d'infertilité inexpliquée par une atteinte utérine ou des anomalies ovariennes, ou de sécrétions mammaires anormales, il est souhaitable de rechercher un syndrome de Cushing.

o Troubles neurologiques

Lorsque l'hypophyse grossit du fait de la maladie, elle peut exercer des pressions excessives sur la base du cerveau et entraîner des signes nerveux.

o Dégénérescence tendineuse du ligament suspenseur du boulet

Les lésions tendineuses du ligament suspenseur du boulet sont fréquentes chez le cheval senior et plus particulièrement lors de syndrome de Cushing.



Le syndrome de Cushing est une affection fréquente chez le cheval senior qu'il convient de diagnostiquer le plus précocement possible en observant bien son compagnon.

En cas de doute, pensez à contacter votre vétérinaire !

Pour en savoir plus, visionnez la Minute Santé dédiée à ce sujet



Rejoignez le groupe Facebook
« Tout savoir sur la santé équine »



SÉMINAIRE DTN

42 MEMBRES DU STAFF FÉDÉRAL, REPRÉSENTANT 12 DISCIPLINES AYANT UN CHAMPIONNAT DU MONDE EN 2022, ONT ÉTÉ RÉUNIS EN SÉMINAIRE FIN MAI AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL.

Format

Les 2 demi-journées d'échanges autour de l'entraînement ont alterné tables rondes et interventions, notamment de 2 référents de l'Agence nationale du sport avec des moments de cohésion.

« 4 disciplines seront présentes aux Jeux de Paris 2024, précise la DTN Sophie Dubourg, les 7 autres conviées pour ce séminaire sont également pourvoyeuses de médailles et bien organisées.

Il s'agit de construire un collectif qui partage afin de capitaliser au sein de chaque discipline et entre les disciplines pour performer dans la durée. »

Objectifs et bien-être

Après un rappel de la politique sportive fédérale et de l'organisation managériale, le lundi a été consacré à l'évolution des métiers et au bien-être des sportifs et des chevaux en vue de construire une Charte de l'encadrement.

Très apprécié

Henk Nooren a souligné l'importance du thème du bien-être animal. « C'est un sujet que nous devons continuer à porter et à pousser, car il s'agit de l'avenir de notre sport. Pour que nous puissions toujours monter à cheval dans plusieurs années, nous devons trouver des moyens pour être proactif à ce sujet. »



© FFE E. Durand

« J'ai intégré le staff fédéral au début de la saison, ajoute Romain Richomme, adjoint au chef d'équipe de l'équipe de France CCE. C'était donc très intéressant de pouvoir rencontrer l'ensemble de l'équipe. Le format avec tables rondes est plus riche que des conférences où l'information est simplement descendante. »

La suite en novembre prochain avec, en plus du staff fédéral, les entraîneurs privés.

Intervention ANS

Cédric Leroy, entraîneur de Charline Picon (or à Rio en planche à voile) a évoqué la relation entraîneur/entraîné et la place du coach privé au sein du staff fédéral, un sujet qui a donné lieu à de riches échanges.

Tourisme équestre

CARNET DE RANDONNÉES

SIMPLE D'UTILISATION, LE CARNET DE RANDONNÉE ÉLECTRONIQUE PERMET DE VALORISER LES JOURNÉES DE RANDONNÉE EFFECTUÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE PAR VOS CAVALIERS. ILS POURRONT ENSUITE RETROUVER LEURS ATTESTATIONS DE RANDONNÉE, VIA LEUR PAGE CAVALIER FFE.

Valoriser son expérience de randonneur

Indispensable pour valoriser votre activité de Tourisme équestre, le carnet de randonnée électronique vous permet de garder une trace de toutes vos randonnées. Pour passer les Brevets de Tourisme équestre ou encore entrer en formation d'Accompagnateur de Tourisme Equestre, les cavaliers doivent avoir effectué un certain nombre de jours de randonnée. Le suivi de ces journées est simplifié par l'intermédiaire du carnet de randonnée électronique. Ce dernier est ensuite téléchargeable et peut être imprimé librement. De plus,

pour les structures qui souhaitent devenir labellisées Centre de Tourisme Equestre, des équivalents licences et engagements en compétition ont été mis en place, en fonction du nombre de journées de randonnée organisées.

Plus simplement, le carnet de randonnée électronique vous permet de garder une trace de toutes vos randonnées.

Procédure de validation

Tous les encadrants - accompagnateur, guide ou enseignant - disposant d'un code examinateur peuvent valider les jours de randonnée sur ce carnet. Pour obtenir un code examinateur, le

formulaire de demande est disponible sur ffe.com, Rubrique Enseignant.

Le principe est le même que pour la saisie des Galops®. Il faut s'identifier, sur le site FFE Club SIF, avec votre N° de licence (identifiant) et votre code examinateur (mot de passe). Vous avez alors accès à la saisie des carnets de randonnée dans l'espace Mon SIF. Il vous est demandé de renseigner le N° du club organisateur, les dates de la randonnée, son nom, le lieu. Vous pouvez également mettre un descriptif de votre randonnée.

Concernant les informations sur les cavaliers, pensez à vous munir des numéros de licence. Un module de recherche est également disponible.



En savoir plus

Rendez-vous sur ffe.com

LA FITE RECONNUE PAR LE CONSEIL DE L'EUROPE



CRÉE EN 1975 POUR DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES LIÉES AU CHEVAL, LA FITE, PRÉSIDIÉE PAR FRÉDÉRIC BOUX, VIENT D'OBTENIR LE STATUT PARTICIPATIF POUR LES ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE.

Statut participatif

Réunis en Conseil de direction en juin, les administrateurs de l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe (APE) ont souhaité appuyer la collaboration avec la FITE, en lui octroyant le statut participatif.

La FITE rejoint ainsi d'importantes organisations internationales partenaires de l'APE sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe : l'Union européenne, l'UNESCO, l'OCDE, l'Organisation Mondiale du Tourisme, la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre et la Fédération Européenne des Associations de Guides Touristiques.

Durable et responsable

Stefano Dominioni, secrétaire exécutif de l'APE et directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels souligne que « l'action de la FITE et le développement de déclinaisons équestres aux Itinéraires culturels certifiés répondent pertinemment à l'une des ambitions du Programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, à savoir l'établissement d'un tourisme durable et responsable, respectueux des ressources naturelles et culturelles environnantes. »

Pour Frédéric Boux : « Cette nomination consolide la reconnaissance de la FITE, à la fois sur le plan institutionnel mais également technique, comme experte du développement du

tourisme équestre international. Elle renforce également notre partenariat. La FITE accompagnera la mise en oeuvre de variantes équestres aux Itinéraires Culturels Européens labellisés et la création d'itinéraires culturels équestres. »

Aboutissement

Cette reconnaissance vient récompenser le travail conduit par l'ensemble des pays membres de la FITE depuis plusieurs années.

Dès sa présidence en 2015, Frédéric Boux a collaboré avec l'Institut Européen des Itinéraires Culturels et invité Stefano Dominioni à participer au Conseil d'administration de la FITE. La FITE a également participé aux Forums consultatifs des Itinéraires Culturels 2015, 2016 et 2017. Elle y a présenté le tourisme équestre et la Route Européenne d'Artagnan, devenue en 2021 le premier itinéraire équestre à obtenir la certification Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe. La FITE est d'ailleurs membre fondateur d'AERA, l'association de gouvernance de la Route Européenne d'Artagnan.

Importance de la FITE

Créée en 1975, notamment par la FFE membre fondateur, la FITE compte actuellement 26 membres présents sur 4 continents, dont 17 membres européens.

Par un MoU signé en 2017, la FEI reconnaît exclusivement la FITE pour

ses missions de promotion, de réglementation et d'organisation du tourisme équestre international, de loisir et de compétition. Elle donne également mandat à la FITE pour la gestion des 4 disciplines d'équitation d'extérieur : TREC, équitation de travail, ski-jöëring et tir à l'arc à cheval.

Par son action de développement (labels qualité Equestrian Tourism Centre et Horse-Friendly Lodging), de formation (diplôme de guide équestre), de représentation et défense des intérêts (membre du groupe d'experts de la directive Voyage à forfait pour la Commission européenne...), la FITE se positionne comme un acteur dynamique dans le paysage du tourisme durable international.

APE du Conseil de l'Europe

L'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe (APE), mis en place en 2010, contribue à renforcer le potentiel des Itinéraires culturels en matière de coopération culturelle, développement durable du territoire et cohésion sociale, en insistant particulièrement sur des thèmes ayant une importance symbolique pour l'unité, l'histoire, la culture, les valeurs européennes et la découverte de destinations méconnues.

Il suit les directives politiques du Conseil de l'Europe, décide de l'orientation du programme et décerne la certification « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ».



Frédéric Boux, président de la FITE



Conseil de l'Europe

Institué le 5 mai 1949, le Conseil de l'Europe est la plus ancienne organisation intergouvernementale européenne. Il compte 46 États membres représentant plus de 800 millions d'Européens.



**OUVERTURE
À PARTIR DU 8 JUILLET**

NOUVEAU MAGASIN À LAMOTTE BEUVRON



**VOTRE NOUVEAU MAGASIN
EQUIP'HORSE OUVRE SES
PORTES !**

**RETROUVEZ DES SURPRISES,
GOODIES & PROMOS PENDANT
L'OPEN DE FRANCE !**

**PLUS
D'INFOS SUR
NOTRE SITE**



OBSTACLES DE LOCATION A VENDRE



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
vos obstacles de location de l'Open de France



Plus d'infos



RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE STAND À L'OPEN

Différents modèles disponibles. Prix sur demande. Pour toute demande de renseignements, contactez-nous dans nos magasins et sur internet.

MÉTIER S

DEPUIS LE 1^{er} MAI, LE TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNEL DE MONITEUR D'ÉQUITATION OPTIONS ATTELAGE ET ÉQUITATION WESTERN EST DÉSORMAIS ENREGISTRÉ POUR DEUX ANS PAR FRANCE COMPÉTENCES AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (RNCP).



© FFEPSV

Officiel

À la suite de la dernière rénovation du BPJEPS mention Activités équestres, il n'existait plus de certification professionnelle de niveau 4 permettant aux profils issus des disciplines Attelage et Équitation western de répondre à l'obligation de qualification exigée par l'État.

Actuellement, l'enseignement de ces deux disciplines est assuré par 400 professionnels spécifiquement qualifiés. L'enregistrement au RNCP va donc permettre à davantage de professionnels de se former et d'exercer une activité dédiée à ces deux disciplines.

Le diplôme de niveau 4 proposé par la FFE est reconnu par l'État et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Il permet d'encadrer et de conduire en sécurité des actions d'animation, de découverte des activités et d'enseignement jusqu'aux niveaux de compétition club en attelage ou en équitation western. La formation menant à l'obtention de ce titre est également ouverte à l'apprentissage.

L'équitation western

L'équitation western propose une approche souvent basée sur l'éthologie,

une pratique douce, confortable, peu risquée et tournée vers l'extérieur particulièrement adaptée aux adultes souhaitant s'initier à l'équitation et / ou aux cavaliers motivés par une pratique permettant d'évoluer facilement en pleine nature. La FFE dénombre 529 structures équestres qui proposent l'activité Équitation Western, dont 147 en compétition.

L'attelage

L'attelage, notamment l'attelage de loisir, connaît actuellement un développement important. Il permet par exemple d'effectuer des promenades, randonnées et circuits touristiques avec une voiture hippomobile.

Il peut être pratiqué en famille et réunir plusieurs générations sur une même activité de plein air. La FFE dénombre 2017 structures équestres qui proposent l'activité Attelage, dont 249 en compétition.

Vous souhaitez devenir organisme de formation ? Voir lien ci-contre.

**UN NOUVEAU
DIPLOME DE
MONITEUR
D'ÉQUITATION
POUR L'ATTELAGE
ET L'ÉQUITATION
WESTERN !**

En savoir plus

Consulter le [règlement](#) et l'organisation de la formation.

Devenir organisme de formation

Contact :

formation@ffe.com

Découvrez les [métiers](#) de l'équitation

MÉDIATION ÉQUINE

VENDREDI 10 JUN 2022, LES 8 STAGIAIRES DE LA SECONDE PROMOTION DE MÉDIATEUR ÉQUIN ONT ACHEVÉ LEUR CURSUS DE FORMATION. LA 3^e EST EN COURS JUSQU'À AVRIL 2023.

Formation

La formation de Médiateur équin, ME, d'une durée de 546 heures, vise l'interdisciplinarité des pratiques centrées sur le parcours individualisé de chacun. Spécialisation, elle est fondée sur un cursus permettant d'assurer une complémentarité professionnelle entre le domaine du sport et celui du secteur sanitaire, médico-social et social.

Durant 14 semaines au Centre de Formation FFE au Parc équestre fédéral à Lamotte Beuvron (41), une

quarantaine d'intervenants, experts professionnels dans leur domaine de compétence ont partagé leurs connaissances et accompagné les stagiaires pour développer leurs compétences en médiation avec les équidés et se construire en tant que médiateur équin.

Accompagnement alternatif

A noter que Marianne Biagioli, diplômée de la première promotion, a pu mettre en place un accompagnement alternatif dans les Alpes-Maritimes.



© FFEFB

La 2^e promotion

Cette infirmière puéricultrice en PMI développe pour le compte de la Direction de l'Enfance un programme d'équithérapie pour les enfants confiés.

Voir la [visioconférence](#) qui détaille son initiative, minutes 4 à 30.

En savoir plus

Retrouvez-nous

sur [Facebook](#)

[Cheval&Diversité](#)

Retrouvez l'ensemble des informations sur

Metiers.ffe.com

EMPLOYEUR ? PRÊT POUR LA RENTRÉE

CHAQUE NOUVELLE SAISON EST RÉGULIÈREMENT SYNONYME D'EMBAUCHE : NOUVEAUX ENSEIGNANTS, NOUVEAUX APPRENTIS... ELLE PEUT ÉGALEMENT ÊTRE L'OCCASION DE REMETTRE DE L'ORDRE DANS L'ADMINISTRATIF.



Contrat de travail

Toute personne embauchée, doit être titulaire d'un contrat de travail. Pour l'apprentissage, il s'agit d'un formulaire Cerfa n°10103*05. Une fois signé par les 3 parties concernées, le contrat doit être enregistré auprès d'OCA-PIAT. Dans tous les cas, le GHN met à disposition de ses adhérents des modèles ainsi que l'ensemble de la documentation à détenir.

30 juin, sont finalement prolongées jusqu'à fin 2022 suite à l'annonce faite par le ministère du Travail.

Pour rappel 5 000 € maximum pour la 1^{re} année si l'apprenti a moins de 18 ans et 8 000 € maximum pour la 1^{re} année si l'apprenti a plus de 18 ans.

Registre unique du personnel

Vous devez consigner les dates de début et de fin de contrat de tous les salariés, la nature du contrat et l'état civil du salarié. Si vous accueillez des stagiaires, une partie spécifique du registre du personnel doit leur être dédiée. Ce document doit être conservé 5 ans après la sortie du dernier salarié. Vous pouvez commander un registre type auprès du GHN.

Mutuelle et prévoyance des salariés

Tous les employeurs du secteur privé ainsi que les associations ont l'obligation de proposer une couverture complémentaire santé collective à leurs salariés cadres ou non cadres. Il est également obligatoire que les salariés bénéficient d'une prévoyance incapacité/invalidité/décès. L'organisme assureur recommandé pour les salariés non-cadres par la convention collective applicable aux centres équestres est l'**APGIS**.

Document d'évaluation des risques

L'obligation de sécurité envers vos salariés implique d'identifier les risques encourus dans l'exécution des différentes tâches, de déterminer les moyens mis en place pour éviter qu'ils ne se produisent et de tout consigner dans le registre des risques. Celui-ci doit être mis à jour tous les ans et consultable par les salariés.

Défibrillateur

Depuis janvier 2022, dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, **une majorité de clubs ont l'obligation de s'équiper d'un défibrillateur.**

Le GHN et la société SCHILLER fournissent aux adhérents des DAE aux meilleures conditions. **Accédez à l'offre.**

Déclaration d'embauche

Tout nouvel employé doit être déclaré auprès de la MSA via la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) au plus tard le 1^{er} jour de travail. Cette déclaration doit être faite directement sur l'espace employeur du site de la MSA. Le Service salaires du GHN peut réaliser cette déclaration pour ses adhérents.

Contrat d'apprentissage

Les aides exceptionnelles accordées pour la signature de contrats d'apprentissage qui devaient s'arrêter au

Documentation de l'employeur

La présence de salariés implique la tenue d'un certain nombre de documents et registres qui devront être remis notamment en cas de contrôle.

EPI

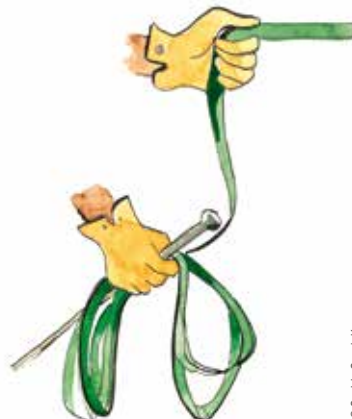
Les EPI peuvent notamment être :

- Casques d'équitation aux normes CE,
- Chaussures de sécurité notamment pour les travaux à pied,
- Gants pour la manipulation des équidés et travaux d'entretien,
- Gilets de protection dorsale pour le débouillage ou le travail sur le cross.

L'achat des EPI est à la charge de l'employeur qui peut, soit acheter directement, soit rembourser les achats faits par les salariés selon un montant maximum fixé à l'avance.



Le casque doit être aux normes CE



Les gants protègent les mains du longeur

© Sophie Cousin

Lucia Energie

Un temps suspendu dans le cadre du contexte géopolitique, le **partenariat GHN Lucia** est de nouveau actif.

A consulter si vous souhaitez faire baisser vos charges d'électricité.

TOP PERFORMANCES

Leclizio et Moutinho au top

29/05 : Lambert Leclizio sur *Estado*IFCE*, longé par Loïc Devedu s'impose au CVI3* de Saumur et Manon Moutinho sur *Saïtiri*, longée par Corinne Bosshard au CVI3* de Berne.
25/06, Aix-la-Chapelle : avec les mêmes chevaux et longeurs, Lambert et Manon se sont imposés dans le CVI3*.

La France 1^{re} du CSIO5* de Rome

27/05 : la France s'impose dans la Coupe des Nations avec Pénélope Leprevost / *Excalibur dela Tour Vidal*GFE*, prop SAS Groupe France Élevage, SARL Les Écuries de la Tour Vidal & SARL L'Éden, Simon Delestre / *Cayman Jolly Jumper*, prop P Berthol, Roger-Yves Bost / *Cassius Clay VDV Z*, prop Equibluue, G van der Velde & cav, et Kevin Staut / *Visconti du Telman*, prop F. Sanguinetti.

La France 2^e du CSIO5* de Rotterdam

24/06 : Simon Delestre / *Cayman Jolly Jumper*, Kevin Staut / *Scuderia 1918 Viking d'La Rousserie*, prop SAS Finegal, tous deux doubles sans faute, Grégory Cottard / *Bibici*, pro SARL Les écuries de Wy & SAS GC Sport, et Roger-Yves Bost / *Cassius Clay VDV Z* sont 2^e de la Coupe des Nations.
26/06, Julien Epailard / *Caracole de la Roque*, prop SARL Top Stallions Company, sont 3^e du GP.

La France 2^e du CSIO5* de Sopot

12/06 : la France est 2^e de la Coupe des Nations Longines FEI avec Kevin Staut / *Viking d'la Rousserie*, prop SAS Finegal, Edward Levy / *Uno de Cerisy*, prop. E. Levy Stables, Grégory Cottard / *Bibici*, prop Les Écuries de Wy et GC Sport, et Julien Gonin / *Valou du Lys*, prop cav.

Argent pour Hirel

30/06, Aix-la-Chapelle : l'équipe européenne dont faisait partie Jeanne Hirel, termine en argent aux premiers Jeux équestres de la jeunesse, compétition sur chevaux prêtés.

Jeunes à Hagen

18/06 CSIOJ : victoire des jeunes cavaliers et 3^e place pour les enfants.
CDIO : les juniors sont 3^e et Mathilde Juglaret / *Caporal de Massa* remporte le GP Freestyle.

CDI3* de Jardy

19/06 : avec *Habana Libre A*, Morgan Barbançon remporte le GP et se classe 2^e du GPS. Avec *Bolero*, prop cav, elle s'adjuge le GP libre.
Antoine Nowakowski / *Quater Girl*, prop cav, remporte le GPS et se classe 2^e du GP.

La France 2^e du CCIO4*S de Pratoni

15/05 : la France est 2^e de la Coupe des nations avec Nicolas Touzaint / *Absolut Gold *HDC*, prop Haras des Coudrettes, Christopher Six / *Totem de Brecey*, prop F & J Souweine, Maxime Livio / *Api du Libaire*, prop SDF Api Club, et Karim Florent Laghouag / *Triton Fontaine*, prop P Lemoine, G Bessat, SARL Ecurie Karim Laghouag, C Laffite. Nicolas est 3^e en individuel.

La France 3^e du CCIO4*S d'Aix

02/07 : la France est 3^e du CCIO4* avec Stéphane Landois / *Chaman Dumontceau*, prop SCEA Ecurie du Cerisier Bleu, Gaspard Maksud / *Zaragoza*, prop J Young et M Thurlow, Camille Lejeune / *Good Size des Quatre Chênes*, prop C de Foy et Benjamin Massie / *Climaine de Cacao*, prop C Mugnier, M Marceron et cav.

Carlile 2^e à Chatsworth

15/05 : Thomas Carlile / *Darmagnac de Béliard*, prop Scea de Béliard & JJ Montagne, est 2^e du CCI 4*-S.

Fer en or

19/06, Vittel : Gwendolen Fer / *Romantic Love*, prop Sarl Equi L, a remporté la 3^e étape du Grand National – FFE – AC Print de concours complet, support du Master Pro CCE devant Nicolas Touzaint / *Absolut Gold*HDC*, prop Haras des Coudrettes, et Elora de Artola / *Seven de Nouvolieu*ENE-HN*, prop Ifce.

Le Guern 1^{er} à Bramham

12/06 : Héloïse Le Guern / *Canakine du Sudre Z*, prop B & P Le Guern, remporte le CCI4* U25.

Horde 1^{er} à Pratoni

22/05, Anthony Horde remporte le CAI 3* avec son team.

Montagne 1^{re} à Pise

03/06 : Julia Montagne / *LG Farasia de Shebab*, prop cav, remporte le CEI3*.

Sevin 1^{er} à Compiègne

26/06 : Arthur Sevin / *Dragon Feuillée*, prop SCEA Elevage La Feuillée, remportent le CEI3* de Compiègne. Simon Menez / *Sliman El Ramaadi*, prop T Menez, est 3^e.

CPEDI 3* de Kronenberg

19/06 : Chiara Zenati / *Swing Royal *IFCE* / Grade III est 3^e en Freestyle et 5^e en individuels.
Céline Gerny / *Rhapsodie *IFCE* / Grade II est 2^e en individuels.



Kevin Staut / *Viking d'la Rousserie* à Sopot



Pratoni del Vivaro



Stéphane Landois / *Chaman-Dumontceau*



Thomas Carlile / *Darmagnac de Béliard*



Gwendolen Fer / *Romantic Love*



Julia Montagne / *LG Farasia de Shebab*

GRAND TOURNOI 2022

LE GRAND TOURNOI 2022 A MARQUÉ DES RETROUVAILLES HEUREUSES AVEC LES GRANDS CHAMPIONNATS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DANS UNE TRÈS BELLE AMBIANCE SPORTIVE ET FESTIVE.



L'essentiel

450 équipes dans 4 disciplines, horse-ball, paddock polo, pony-games et tir à l'arc à cheval, sur 15 terrains, soit 1500 cavaliers venus de toute la France, ont rallié le Parc équestre fédéral fin mai pour leur Grand Tournoi des sports équestres collectifs. A la clé, 60 titres de champions de France.

Pom pom girls et groupes de supporters aux couleurs des équipes ont rythmé le week-end de leurs encouragements sonores et visuels.



Retrouvailles

Après près de 3 ans d'arrêt, le Parc équestre fédéral a repris vie et s'est animé au gré des compétitions. Les matches se sont déroulés dans une ambiance conviviale, de plus en plus survoltée pour se clore en apothéose lors des derniers matches pour les médailles.



© Mianru Photos

Coupe de France

Le soir venu, le public s'est réuni autour du terrain n°1, théâtre des demi-finales et finales de la Coupe de France féminine et mixte de horse-ball. Sur les 65 équipes engagées, seules les meilleures, 4 féminines et 4 mixtes, se sont disputé les podiums.

Les cavaliers se sont mués en supporters pour encourager les meilleures équipes françaises lors de ces rencontres spectaculaires.

Entre séances de dédicaces et soirées dansantes, cette édition du Grand Tournoi a une nouvelle fois été l'occasion d'un moment de partage populaire autour de la passion du cheval et des valeurs sportives.

Prenez date

Le Grand Tournoi 2023 est programmé du 19 au 21 mai pour le plus grand plaisir des concurrents, des coaches, des supporters et des clubs.



Salon de Provence en féminines

Chez les féminines, Salon de Provence et Meurchin s'imposent en demi-finale face à Vendégies et Hauteville.

Dans la Grande finale du samedi, les roses salonnaises de Raphaël Dubois l'emportent sur le score de 6-3 face à Meurchin, Hauteville prenant la 3^e place face à Vendégies.

Rouen en mixtes

Chez les mixtes, Rouen et Chambly décrochent leur ticket pour la grande finale face à Creissan et Meurchin.

En finale, Chambly ouvre le score et réalise un bon début de match. Rouen revient cependant rapidement dans le jeu en égalisant, puis en marquant 6 buts d'affilée ! Malgré un sursaut en fin de seconde mi-temps, Chambly ne parvient pas à réduire l'écart creusé par les Normands et s'incline 7 à 9.

Rouen monte donc sur la plus haute marche du podium, tandis que Creissan conquiert le bronze face à Meurchin avec 4 buts d'avance.

Champions

Retrouvez les champions de France dans les 4 disciplines sur FFE Club

SIF / Compétition / **Grand Tournoi**. A noter que, sur les 30 clubs titrés, le CE du Vieux Moulin (69) est le seul à remporter 3 titres et que 10 clubs cumulent 2 titres.

Les Bouches-du-Rhône sont en tête des départements avec 13 podiums dont 5 titres. L'Île de France remporte 10 titres et 67 podiums, la Nouvelle Aquitaine, 9 titres et 80 podiums.

Bilan très positif

« C'est un événement que j'apprécie tout particulièrement pour son côté familial que nous avons eu plaisir à retrouver cette année, souligne Jean-Luc Auclair, président du Grand Tournoi. Les travaux réalisés pendant la COVID sont très appréciables. Pour cette 14^e édition, le Parc équestre fédéral a encore une fois tenu toutes ses promesses. La FFE a à cœur de développer les sports collectifs qui ont le vent en poupe. Nous tirons un bilan très positif de cette édition 2022. Les pony-clubs et centres équestres ont répondu présent. »

« J'ai été frappé par la très bonne humeur générale, enchaîne Frédéric Bouix, délégué général de la FFE. Tout le monde était serein. Comme si le plaisir de se retrouver effaçait toutes les polémiques éventuelles au profit du plaisir du jeu. »



1 2 En horse-ball, les Ecuries des Elfes (13) de Raphaël Dubois, s'imposent en Espoirs et en Cadets élite.

3 En paddock polo Open élite, la victoire est pour Eden élite des Ecuries du Reden (29) d'Olivier Grall.

4 5 En pony-games Club élite, la victoire est pour la Team PADD Avignon du Centre équestre des Oliviers (30) de Julien Farradèche et en Club A2 poussins paire, pour Les petites pattes de Bel Air du PC de Bel Air (79) de Cédric Robin.



6 7 8 En tir à l'arc à cheval, les Warriors du Domaine équestre de Gau-choux (87) d'Alain Le Gall l'emportent en Club 1 équipe, Raphaël Malet en individuels juniors et Lilian Heimlich en individuels Club élite.

9 10 11 Rouen (76) et Salon de Provence (13) remportent respectivement les Coupes de France mixte et féminine. Ils sont récompensés par F Morand & A Poupardin, vice présidents de la FFE, P Bioulac, Maire de Lamotte, Conseiller départemental, Cécile Caillou-Robert, Conseillère régionale, Jean-Paul Prince, Sénateur, JL Auclair, Président du Grand Tournoi, F Reyne, Président de la Commission FFE Horse-Ball et F Bouix, délégué général FFE.

© Maindru Photos



BON POUR LA PLANÈTE

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ DEVIENT UN ENJEU MAJEUR POUR L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE. PRÉSENTATION D'INITIATIVES ÉCO-RESPONSABLES POUR LES CAVALIERS ET LES CLUBS.



Installation de la subirrigation de la carrière de la Ferme du poney roi

Sport plus vert

L'ADEME et Fair Play For Planet (FFPP), le 1^{er} label environnemental pour les clubs, les sites et les événements sportifs, initie la deuxième saison du #FFPPChallenge.

Participer à ce défi donne la possibilité aux sportifs amateurs ou confirmés de cheminer vers une pratique sportive plus verte, en prenant connaissance des bons gestes à adopter afin de réduire leur impact environnemental. Quelques exemples de défis lancés.

Calcule tes émissions de CO₂ / monimpacttransport.fr

Calcule ton empreinte carbone et agis ! / nosgestesclimat.fr

Donne une seconde vie à ton matériel de sport ! / longuevieauxobjets.gouv.fr

ImpactEvenements

ImpactEvenements est un outil développé par l'Ifce, dans le but d'aider les organisateurs d'événements équestres sportifs dans la préparation de leur manifestation et dans la valorisation de ses retombées.

Téléchargeable sous forme d'un fichier Excel sur le site de l'Ifce, il comporte 4 volets. Trois permettent d'obtenir des préconisations personnalisées d'ordre économique, social, et environnemental pour optimiser les impacts de tout type d'événement.

Le dernier concerne l'impact économique spécifique des concours internationaux, nationaux et régionaux de plus de 600 engagés.

L'objectif est d'optimiser les impacts et le dossier permet de crédibiliser les données pour la presse et les partenaires.



Patrouille Vigilance incendie



Eco-arrosage

La Ferme du Poney roi, à Maisongoutte (67) s'est dotée d'un système d'économie d'eau par subirrigation.

Il s'agit d'un tapis en PVC recyclé où sont insérés des tuyaux de goutte à goutte posés sous la couche de travail. En humidifiant tout le sable de façon homogène, ce système réduit l'évaporation de l'eau constaté lors d'un arrosage en surface.

Selon l'installateur EcoEcurie, la consommation d'eau de l'arrosage de la carrière baisse de 50%.

Pour Mélanie Schoepff, dirigeante de HC Compétition, l'écurie poney qui fonctionne sur site : « Une fois le sol installé, le sable est bien humidifié jusqu'à la surface et c'est un bon confort à l'utilisation.

Je pense que cela peut permettre un usage intensif. »

Rare en club, la subirrigation devient un standard pour les terrains de concours comme Compiègne, Le Mans, Fontainebleau, Macon, Deauville, Cluny... et bientôt Versailles.

Vigilance incendies

Le service sports et vie associative de Bouc-Bel-Air (13), le Centre Communal des Feux de Forêts (CCFF), la société de chasse Saint Hubert et le Centre équestre de Sauvecanne ont mis au point une opération de surveillance en forêt pendant l'été.

Les jeunes, dont des cavaliers Galop@4 minimum, sont chargés, lors de leurs trajets en forêt, de prévenir le CCFF d'éventuels départs de feu, de sensibiliser les passants et d'effectuer des travaux d'entretien des massifs et de reconstruction d'abris pour la faune.

Les volontaires adressent une lettre de motivation à la mairie pour s'inscrire sur un créneau où ils sont disponibles. Ceux qui effectuent cette mission, éligible au Service national universel, sont récompensés d'un séjour de 4 jours dans les Alpes, fin août.

Le centre équestre est défrayé pour fournir les chevaux et assurer l'encadrement.

Voir page [Facebook](#).

NOUVELLES REPRISES DE DRESSAGE AVENIR

DEPUIS DÉBUT 2022, LA FÉDÉRATION A AJOUTÉ UNE NOUVELLE DIVISION À SON RÈGLEMENT GÉNÉRAL : LA DIVISION AVENIR. CELLE-CI A POUR OBJET LA FORMATION DES CHEVAUX DÉBUTANTS, C'EST-À-DIRE DANS LEURS PREMIÈRES ANNÉES DE COMPÉTITION ET JUSQU'AUX COMPÉTENCES DU HAUT NIVEAU DANS LES 3 DISCIPLINES OLYMPIQUES.

Objectif

En ce qui concerne le dressage, un groupe de travail constitué de la DTN, de juges, entraîneurs et cavaliers, tous internationaux, a étudié avec enthousiasme ce projet, proposé un règlement et des textes de reprises adaptés.

Les dispositions spécifiques précisent que les épreuves AVENIR « sont destinées à permettre aux cavaliers de débiter et former leurs poneys/chevaux à la compétition avec des contenus adaptés, des enchaînements libres de mouvements imposés. Elles ont pour vocation de proposer une progression raisonnée pour accompagner la préparation des poneys / chevaux jusqu'aux compétences et aux mouvements du Grand Tour. Elles sont ouvertes à tous chevaux inscrits sur la liste FFE. »

Conditions favorables

Déclinées en 4 indices, le principe essentiel est de permettre au cheval, à toutes les étapes de sa formation, de pouvoir présenter les exercices et mouvements correspondant à son niveau d'expertise dans les conditions les plus favorables à son bien-être physique et mental en compétition.

En effet, le temps imparti est relativement large. L'enchaînement est libre, ce qui permet au cavalier de prendre le temps de préparer chaque mouvement imposé, de choisir le meilleur moment, l'enchaînement qui convient le mieux à son cheval.

Seuls les mouvements listés au protocole sont notés, cela autorise donc le cavalier à se servir d'autres exercices

pour aborder les figures imposées : par exemple ajouter une volte pour mieux aborder un appuyer, ajouter une transition entre 2 exercices, etc.

Très innovant

L'autre aspect très innovant est de proposer le niveau Petit Tour (Avenir 1) et Grand Tour (Avenir Elite) dans cette configuration très favorable. Le cheval peut prendre de l'expérience en concours très progressivement tout en commençant à enchaîner sereinement les exercices du plus haut niveau. Pas de stress !

En effet, les exercices particulièrement délicats tels que le piaffer, le passage, les changements de pied au temps ou les pirouettes n'étaient proposés en compétition que directement sous la forme d'une épreuve Pro 1 ou Pro Elite.

Les reprises Avenir constituent désormais une alternative plus pédagogique.

Les conditions de participation pour les chevaux/ poneys sont associées à leur niveau d'expérience en concours : Avenir 3 pour les chevaux dans leur 1^{re} année de compétition, Avenir 2 pour les chevaux dans leur 2^e année et Avenir 1 et Elite pour les chevaux dans leur 3^e année.

Atout pédagogique

Il s'avère que ces reprises, au-delà de l'atout formation du cheval, ont dès le début suscité un intérêt important du fait de leur atout pédagogique :

- exercer un cheval même expérimenté par exemple après une période



© FFE / PSV / C. Pottier / C. Gillies

d'arrêt ou débutant à ce niveau, en situation de compétition.

- pouvoir utiliser l'oreillette et le stick.
 - pouvoir refaire une fois un exercice que l'on estime n'avoir pas bien réalisé.
 - et fait inattendu : débiter un cavalier au niveau Petit Tour ou Grand Tour
- Il est donc possible aujourd'hui de participer hors classement à ces épreuves même si son cheval est plus expérimenté que ce qui est autorisé par le règlement.

Les critères de notation intègrent largement les principes fondamentaux de l'échelle de progression et ont pour objet de valoriser l'aptitude pour les compétences indispensables à l'accès au haut niveau. C'est pour cette raison que les reprises Avenir Elite sont retenues par la DTN pour détecter les jeunes chevaux de 8 à 10 ans éligibles au Groupe 2 international.

En savoir plus

Se référer au règlement **dispositions spécifiques dressage** : Art 3.3 - Qualification des Juges et Art 5.1 - Qualifications
Trouver les protocoles : www.ffe.com/pratiquer/disciplines/dressage

DE LAMOTTE À LA BAULE



MÉGANE MOISSONNIER A DISPUTÉ AVEC SUCCÈS SA PREMIÈRE COUPE DES NATIONS A LA BAULE CETTE ANNÉE APRÈS AVOIR GRAVI TOUS LES ÉCHELONS EN ÉQUIPE DE FRANCE, DES CHILDREN AUX SENIORS, EN PASSANT PAR L'ÉCOLE DES CHEVAUX DE COMMERCE CHEZ LAURENT GUILLET, ASSOCIÉ FENCES. RENCONTRE



Avec Cordial à La Baule 2022



Avec Bracadabra à Fontainebleau 2022

Enfant de la balle

Son père a fait partie de l'équipe de France de complet dans les années 1970, sa mère a été championne de France de saut d'obstacles et son grand-père maternel éleveur de Selle Français sous l'affixe des Gas, élevage repris par sa fille et son gendre, tous deux agriculteurs dans l'Ain.

Née en 1997, Mégane chevauche son premier poney à 2 ans, participe à son premier concours à 7 ans et passe son Galop@7 à 9 ans. Elle monte à Bourgen-Bresse chez Jacques Robert puis au CE de la Côte de Frédéric Signoret.



Avec Laurent Guillet à La Baule 2022

Jusqu'à 16 ans, elle concourt en parallèle sur les circuits poney et cheval. En 2009, elle est sacrée championne de France Ponam D élite sur *Naour du Clos*, tout en étant 5^e du championnat des As Benjamin avec *Koka du Morle*.

Equipes de France

2 ans plus tard, associée à *Prélude du Bosq*, Mégane intègre l'équipe de France lors des championnats d'Europe Enfants à Comporta. En 2012, elle se voit confier le charismatique étalon *Jimmerdor de Florys* avec qui elle se classe à deux championnats d'Europe poney, à Fontainebleau, puis à Arezzo. « *Quand j'ai appris que j'allais monter Jimmerdor, j'ai eu l'impression de vivre un rêve. Chaque fois que je participais au Generali Open de France, j'allais admirer, lors des épreuves As Elite excellence, ce poney qui bondissait au-dessus des obstacles. Ce fut incroyable de le monter car il a été à la hauteur de mes espérances et encore aujourd'hui, je rêve d'un cheval comme Jimmerdor.* »

Ses parents lui offrent ensuite *Queffelec Drop* pour faire les épreuves junior, ce qui la mène aux championnats d'Europe Jeunes cavaliers à Millstreet en 2016.

Laurent Guillet

Elle passe un Bac scientifique et un BTS Comptabilité Gestion : « *J'ai suivi une scolarité normale, m'absentant seulement en fin de semaine pour les concours. Avoir fait des études me permet d'avoir un bagage pour quand j'arrêterai de monter.* »

Depuis ses 16 ans, Mégane est coachée par Laurent Guillet qui l'embauche comme cavalière en avril 2019.

Intégrer ses écuries lui a permis de viser le haut niveau passant des CSI2* aux CSI5* : « *Laurent m'a mis des chevaux à monter, mais surtout il m'a appris la rigueur, la persévérance et le goût du travail car c'est quelqu'un de très travailleur.* »

L'Aindinoise aborde les 5* en 2019 à Equita'Lyon où elle participe au GP 5* avec *Uhlán Okkomut* et à deux

Sponsors

Equita'Lyon GL Events
Kask
Dada Sport
CWD
Flex On
ACH



Avec Baladin des Matis à La Baule 2022



Avec Jimmerdor de Florys à Lamotte en 2013

épreuves à 150 cm avec *Cordial*. L'éta-
lon bai brun lui permet d'intégrer cette
année, à 25 ans, l'équipe de France se-
nior et de se classer 2^e de la Coupe des
Nations du CSIO 5* de La Baule.

Coupe des Nations

« Pour ma 1^{re} Coupe des Nations qui se
déroulait en plus en France, j'étais très
sereine, se souvient-elle. La première
manche était juste incroyable avec le
public derrière nous. J'étais ravie d'of-
frir un sans faute à l'équipe ! Lors de
la 2^e manche, j'ai malheureusement fait
tomber les 2 derniers obstacles. *Cordial*
était un peu fatigué car c'est la première
fois qu'il enchaînait 2 parcours de ce ni-
veau. J'ai tout fait pour lui redonner de
l'énergie mais nous avons fait chuter la
palanque et, déconcentrée, je n'ai pu
éviter la faute sur le dernier obstacle.
J'étais très déçue car *Cordial* avait tout
donné. Je suis allée vite supporter mes
coéquipiers qui ont effacé mon score.
En plus de notre 2^e place à cette Coupe
des Nations, je retiendrai mon parcours
de la 1^{re} manche et les bonnes choses
de la 2^e. Il y a une très bonne ambiance
au sein de l'équipe de France.

Alors que je n'avais jamais fait de
CSIO en tant que senior, je remercie
la FFE de m'avoir donné ma chance
à La Baule où l'on attend une équipe
de France solide. Être en équipe de
France me permet de progresser sur de
très beaux concours comme La Baule,
Sopot ou Aix-la-Chapelle. »

Chevaux de tête

Grâce à Laurent Guillet qui vient
d'abandonner la compétition pour le

commerce, Mégane bénéficie d'un
bon piquet de chevaux, dont *Cordial*,
Bracadabra et *Baladin des Matis*.

« *Cordial* est l'un des premiers che-
vaux que j'ai montés quand j'ai com-
mencé à travailler chez Laurent, il y a
3 ans. Je me suis tout de suite enten-
due avec lui. Je l'ai essayé en début
de semaine et à la fin de la semaine,
nous étions sans faute sur un Grand
Prix 140 ! Malgré sa force, *Cordial*
est un cheval assez sensible qui se
montre léger sous la selle. Une fois
entré en piste, il oublie ses petites
peurs et donne tout. »

Bracadabra avec qui Mégane s'est
classée 9^e du championnat de France
Pro Elite cette année était, quant à lui,
le cheval de tête de Laurent Guillet.
« Après s'être partagé le cheval pendant
un temps, j'ai récupéré *Bracadabra* un
mois avant les championnats de France
car Laurent ne pouvait plus monter en
compétition faute de temps », précise
Mégane avant d'ajouter : « *Bracadabra*
mérite bien son nom car c'est un vrai
clown. C'est un cheval hyper actif et très
attachant. Sous la selle, il a tout pour lui
car il est à la fois souple, respectueux et
saute très bien tout en donnant beau-
coup à son cavalier. »

Baladin a été acheté par Laurent Guil-
let en février 2020 à Oliva puis est allé
chez Nicolas Delmotte en 2021. « Je
l'ai récupéré début 2022 », explique
Mégane. C'est un cheval « qui est en
train de s'extérioriser. Il préfère tra-
vailler sur les terrains en herbe. Tout
comme *Cordial* et *Bracadabra*, il est
très bien dressé. »

La cavalière peut aussi compter sur trois
chevaux de sept ans, *Scarlett*, *Fais Pas*
Ça et *Double R Coltaire* ainsi qu'un cheval

de neuf ans, *Hight Star Hero* « que Laurent
vient d'acheter. Il a une belle marge de
progression et un gros potentiel. »

Rêves de JO et ambition mesurée

Mégane travaille beaucoup de che-
vaux de commerce pour Laurent.
« Notre principe, quels que soient les
chevaux, est de ne pas les faire sauter
beaucoup à la maison, explique-t-elle.
Nous faisons principalement du plat
en carrière ou sur le terrain en herbe
afin de varier et de préserver leur mor-
al. S'ils n'ont pas été en concours le
week-end, ils font des exercices de
gymnastique à l'obstacle les lundi et
mardi. Laurent et moi, nous mettons
les chevaux au paddock après le tra-
vail, lorsque le temps le permet. »

Adepte de la préparation physique,
celle qui se décrit comme pointilleuse
dans son travail, voire très exigeante
avec elle-même, conçoit l'avenir « sans
autre chose que les chevaux car tout va
très bien en ce moment. Je vais conti-
nuer sur ma lancée sur le circuit 5* en
souhaitant être retenue pour d'autres
Coupes des Nations et faire les cham-
pionnats d'Europe senior. Les JO me
font rêver, mais il y a encore beaucoup
de travail et beaucoup de bons cava-
liers et de chevaux en lice. Il faut savoir
garder les pieds sur terre. »

Une attitude que la cavalière conseille
d'avoir pour réussir à cheval : « Il faut
savoir se remettre en question sans
rejeter la faute sur le cheval. Il faut
aussi beaucoup travailler et savoir
écouter son cheval, aussi bien dans
son physique qu'en veillant à son bien-
être et à son moral. »

Frédérique Monnier

Performances

2022

2^e de la Coupe des
Nations du CSIO 5* de
La Baule avec *Cordial*
9^e du championnat de
France Pro Elite avec
Bracadabra

2012

4^e par équipe des
championnats d'Eu-
rope poney à Fon-
tainebleau
avec *Jimmerdor de*
Florys

2011

4^e par équipe du
championnat d'Europe
Enfants à Comporta
(POR) avec *Prélude*
du Bosq

2009

Championne de
France Ponam D élite
avec *Naour du Clos*
5^e du championnat
des As Benjamin avec
Koka du Morle

DÉCISIONS JURIDIQUES ET DISCIPLINAIRES

OFFICIEL

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE D'APPEL DU 16/02/2022

N° 516-09-2021

La FFE a eu connaissance de faits d'atteinte à l'éthique qui se seraient déroulés au sein des écuries TENDER CAPITAL STABLES et lors de concours n° 202176080 et n° 202176007, organisés à Canteleu, à l'encontre d'une cavalière mineure, salariée de ces écuries.

Monsieur Edouard Mathé a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{re} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 8 novembre 2021, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Suspension de la licence compétition pendant cinq ans (5 ans) assortie d'un sursis de trois (3) ans.

Monsieur Edouard Mathé a fait appel de la décision rendue à son encontre. La Commission Juridique et Disciplinaire a pris la décision suivante :

Considérant qu'en application de l'article 6 du règlement disciplinaire général de la FFE, Madame la Présidente de la commission a ordonné que les débats ne soient pas publics, et ce notamment pour assurer le respect de la vie privée de mademoiselle X et de ses proches mais également pour assurer la sérénité des débats. Considérant qu'ont été entendus lors de l'audience, Monsieur Édouard MATHÉ, mis en cause et appelant, qui a eu la parole en dernier, ainsi que son conseil.

Qu'ont également été entendus en qualité de témoins, Mademoiselle X et ses parents les époux Y, ainsi que Mesdames Z et A et Messieurs B et C. Considérant qu'en application de l'article 1-6 du règlement des compétitions, toute personne concernée par ce règlement se doit d'adopter un comportement ne portant pas atteinte à l'éthique sportive, et de respecter la

charte éthique et de déontologie de la FFE.

Considérant que cette charte prohibe notamment toute déviance comportementale, définie comme un comportement non conforme aux normes sociales, ainsi que toute violence non seulement physique, verbale, sexuelle mais encore psychologique, telle que le harcèlement moral.

Considérant qu'il convient d'apprécier le comportement de Monsieur MATHÉ au regard des règles disciplinaires définies par ces textes.

Considérant que doivent être écartées des débats toute pièce émanant du dossier pénal en raison du principe absolu du secret de l'instruction et ceci notamment dans le but de garantir le bon déroulement de l'enquête.

Considérant que doit également être rappelé que la mise en examen dans le cadre d'une procédure pénale en cours doit bénéficier de la présomption d'innocence,

Considérant enfin que doit être respecté le principe d'indépendance de la procédure disciplinaire vis-à-vis de la procédure pénale.

Considérant que lorsqu'il a embauché comme cavalière, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée le 1 septembre 2021, Mademoiselle X, alors tout juste âgée de 16 ans, Monsieur Édouard MATHÉ avait lui-même 38 ans et était déjà directeur d'une importante structure équestre.

Considérant que Monsieur Édouard MATHÉ ne pouvait évidemment pas ignorer l'influence et l'autorité qu'il pouvait exercer sur cette jeune cavalière salariée, et ce d'autant plus qu'il s'agit d'un cavalier et d'un entraîneur de grande notoriété.

Considérant qu'ainsi que l'a invoqué le conseil de Monsieur MATHÉ lors de sa plaidoirie, la jeune cavalière ne pouvait évidemment pas rester in-

sensible à la gentillesse et à l'extrême prodigalité dont Monsieur MATHE a alors fait preuve à son égard, lui offrant la possibilité de devenir l'une des meilleures cavalières françaises de saut d'obstacles.

Que Monsieur MATHE a procédé à l'achat de plusieurs très bons chevaux qu'il lui a confiés, lui a fait de nombreux cadeaux comme une montre ROLEX pour Noël 2020, a assuré son entraînement quotidien et son coaching sur les terrains de concours etc...

Considérant d'ailleurs que lors de leurs auditions, Mademoiselle X et ses parents ont témoigné avec retenue et dignité, de l'influence extraordinaire que Monsieur MATHE a pris très rapidement sur cette jeune fille mineure. Considérant que quelle que soit la sincérité ou non de ses sentiments à l'égard de sa jeune « protégée », Monsieur Édouard MATHÉ ne pouvait évidemment pas ignorer que celle-ci allait quasi-immanquablement tomber amoureuse et accepter d'entretenir une liaison avec lui.

Considérant qu'au grand désarroi de ses parents prêts à tout pour ne pas perdre leur fille, sous l'emprise de son « mentor », s'est jetée à corps perdu dans cette aventure amoureuse dont elle était trop jeune pour en mesurer les conséquences.

Considérant que Monsieur Édouard MATHÉ, qui vivait dans son logement attendant aux écuries avec sa compagne et leur petit garçon, se devait d'avoir conscience de l'emprise qu'il avait réussi à avoir sur cette jeune mineure.

Qu'en homme expérimenté, ayant prouvé ses capacités et son sérieux sur le plan professionnel, Monsieur Édouard MATHÉ connaissait le caractère éminemment nocif et néfaste de cette liaison adultère.

Considérant que quelle que soit l'attribution physique, sinon l'amour, que lui inspirait mademoiselle X, rien ne pouvait autoriser Monsieur Édouard MATHE à exiger d'elle des rapports sexuels, comme par exemple une fellation par barre tombée en concours, Considérant que mademoiselle X a alors décidé de se réfugier chez ses parents et de rompre son contrat de travail après une altercation avec la compagne de Monsieur Edouard MATHÉ et l'intervention de son père Monsieur Y.

Considérant que Monsieur Édouard MATHÉ, malgré cette intervention et celle des autorités de la Fédération n'a pas tenu parole et a adopté un comportement particulièrement coupable.

Considérant en effet qu'il ne s'est pas agi simplement comme il l'a reconnu pudiquement d'un manque de recul et de discernement parce qu'il aurait eu du mal à tourner la page, mais bien d'une attitude de harcèlement au point de poursuivre mademoiselle X notamment lors du concours de CANTELEU en septembre 2021.

Qu'il n'avait certainement pas à se rendre en voiture le soir à l'endroit où logeait la jeune fille, à intimider, en les apostrophant et en les menaçant, ses amis, ni à profiter d'une détente de concours pour renouer contact avec mademoiselle X.

Qu'il faut une grande dose d'inconscience, voire même de cynisme, pour prétendre qu'il s'agissait alors seulement de lui prodiguer des conseils pour effectuer ses parcours.

Considérant que Monsieur Édouard MATHÉ ne peut pas prétendre sérieusement avoir ignoré l'état de détresse psychologique dans lequel se trouvait alors mademoiselle X au point que ses amis indiquent avoir été très inquiets pour sa santé.

Considérant qu'un tel comportement de la part d'un professionnel aguerri, éducateur et manager, cavalier d'une grande notoriété, porte gravement atteinte aux règles d'éthique exigées par la FFE.

Que ce comportement doit être apprécié d'autant plus sévèrement qu'il a gravement perturbé l'équilibre affectif et mental de cette jeune fille mineure et de son entourage.

Considérant qu'il appartient à la com-

mission de statuer uniquement sur les faits ainsi rapportés, étant observé qu'il appartiendra le cas échéant à Monsieur le Président de la FFE d'apprécier l'opportunité de nouvelles poursuites si d'autres faits pouvant constituer des manquements disciplinaires lui étaient révélés à l'issue de la procédure pénale en cours.

Considérant en conclusion, que la sanction infligée d'une suspension de la licence de compétition pour une pé-

riode de cinq ans (5 ans) sera confirmée, le bénéfice du sursis n'étant toutefois accordé qu'à concurrence d'une durée de deux ans (2 ans).

Considérant enfin que compte-tenu de la gravité des faits et de la nécessaire exemplarité de la sanction infligée, en application de l'article 24 du règlement disciplinaire général de la FFE, la commission décide que la décision sera publiée avec sa motivation et son dispositif dans leurs intégralités

au bulletin officiel de la FFE avec indication nominative pour le seul mis en cause.

La Commission d'Appel, après en avoir délibéré :

- Décide d'infliger à Monsieur Edouard MATHÉ une suspension de la licence compétition pour une période de cinq (5) ans, le bénéfice du sursis n'étant toutefois accordé qu'à concurrence d'une durée de deux (2) ans.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE D'APPEL DU 10/05/2022

N° 52I-0I-2022

La FFE a eu connaissance de faits d'atteinte à l'éthique et à la probité ainsi que plusieurs non-respects des règles relatives à la campagne électorale de la FFE qui auraient été commis par un candidat.

Un candidat a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{re} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 22 février 2022, la Commission a prononcé les sanctions suivantes à l'encontre dudit candidat :

- Une inéligibilité pour une durée de sept (7) ans assortie d'un sursis de trois (3) ans aux instances dirigeantes et aux organes déconcentrés de la FFE ;
- Une suspension pour une durée de quatre (4) ans de la licence dirigeant ;
- Une amende de quatre mille euros (4 000€).

Le candidat a fait appel de la décision rendue à son encontre. La Commission Juridique et Disciplinaire a pris la décision suivante :

Considérant que la compétence de la Commission Juridique et Disciplinaire est expressément prévue par les textes et règlements.

Considérant que la Fédération Française d'Equitation, comme en ont l'obligation les Fédérations délégataires, a adopté un règlement disciplinaire conforme à l'annexe 1-6 du code du sport.

Considérant, comme prévu dans les statuts de la FFE, que la mise en place d'élections des organes repré-

sentatifs de la FFE constitue bien une activité obligatoirement organisée par une Fédération sportive.

Considérant que l'article 17 du règlement intérieur de la FFE donne compétence aux commissions disciplinaires pour statuer sur des faits concernant le sport, l'éthique, l'honneur et la probité.

Considérant que la Président de la FFE en vertu de l'article 10 du règlement disciplinaire général a bien la qualité pour engager les poursuites disciplinaires.

Considérant que les membres des commissions nommés par le Président agissent à titre purement bénévole de sorte à ce qu'ils statuent en toute objectivité et indépendance conformément au code du sport et aux dispositions de l'article 4 du règlement disciplinaire général.

Considérant que les griefs d'une motivation prétendument insuffisante de la décision de première instance, pourtant longuement motivée, ou du caractère disproportionné des sanctions infligées sont sans portée, dès lors que l'appel est jugé recevable et que la Commission d'appel statue au fond, sa décision se substituant à celle de première instance.

Considérant que le règlement disciplinaire général de la FFE est conforme à l'article 22 de l'annexe 1-6 du code du sport, et qu'il appartient précisément à la juridiction de fixer une durée limitée d'inéligibilité.

Considérant que l'appelant ne conteste pas avoir contacté un conseiller technique régional pour obtenir l'envoi de données à caractère personnel visibles sur les licences de

la FFE afin de vérifier l'éligibilité de ses colistiers.

Considérant que l'appelant n'a pas justifié de l'envoi d'un rectificatif à la suite d'un sms adressé aux adhérents de la FFE lors de la campagne électorale dont l'expéditeur était identifié sous le nom « FFE » et qu'il appartient aux candidats de contrôler avant envoi tout document relatif à sa campagne électorale.

Considérant que l'appelant a transmis un fichier contenant 4790 adresses emails d'adhérents de la FFE à une Université qui a été exploité par plusieurs étudiants de cette dernière pour réaliser un sondage.

Considérant que l'appelant n'a pas apporté la preuve que les données avaient été collectées par ses soins pour ledit traitement, comme le dispose l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la transmission de ce fichier était donc interdite.

Considérant que l'appelant ne conteste pas le fait que, contrairement aux dispositions de l'article 7.C du règlement intérieur de la FFE, il a adressé après le début de la campagne électorale deux messages sur sa page Facebook pour faire la promotion d'événements qu'il organisait. La Commission juridique et disciplinaire d'appel a estimé que le candidat devrait être sanctionné pour son manquement aux règles d'éthique, d'honneur et probité et qu'il convient de confirmer la décision de première instance en son principe. Elle a condamné le mis en cause à une peine d'amende de deux mille euros (2000 €), une suspension de sa li-

cence dirigeant de deux (2) ans et à une inéligibilité pour une durée de trois (3) ans aux instances dirigeantes et aux organes déconcentrés de la FFE.

N° 527-07-2022

La FFE a eu connaissance de faits de violences envers un équidé qui se seraient déroulées lors concours SIF n°2275367 qui a eu lieu le 5 décembre 2021 à PARLY.

La cavalière qui a fait usage de violence envers l'équidé a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{re} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 28 février 2022, la Commission a prononcé la sanction suivante à l'encontre de la cavalière :

- une amende de cinq cents euros (500 €) ;
- une suspension d'un (1) an de sa licence compétition assortie d'un sursis de six (6) mois.

La cavalière a fait appel de la décision rendue à son encontre. La Commission juridique et disciplinaire d'appel a estimé que la dirigeante de la structure équestre devait être sanctionnée pour son comportement contraire au bien-être équin mais qu'il convenait de modifier la décision de première instance en raison du fait qu'il s'agissait de sa première sanction. Elle a condamné la mise en cause à une peine d'amende de cinq cent euros (500 €) dont deux cent cinquante euros (250 €) avec sursis et à la suspension de sa licence de compétition de six (6) mois assortie d'un sursis trois (3) mois.



chevalliberte.fr

DEPUIS PLUS DE 25 ANS À VOS CÔTÉS



TRANSPORT
CONSTRUCTION ÉQUESTRE
ACCESSOIRE



On en parle au club-house

Renault Electro Horse parade



Afin de célébrer le lancement de Megane E-Tech électrique en France, Renault a donné rendez-vous au grand public le dimanche 5 juin 2022 sur l'esplanade des Invalides pour un événement exceptionnel.

Trois passages se sont succédé pour le plus grand plaisir de plus de 5000 spectateurs. D'abord un défilé des 4 saynètes chorégraphiées, réalisées par des cavaliers et voltigeurs sur les thèmes de la danse, du shopping, du basket-ball et du tennis, puis les cavaliers en bleu blanc rouge formant le double losange Renault et enfin, un défilé de 200 Camargue encadrés par leurs gardians.

A noter que les Camargue ont fait étape à Lamotte avant de rallier Paris aux aurores et que Fabien Galle a orchestré l'événement.

Vidéo sur [Youtube](#).

Jubilé

Pour son jubilé de platine, Emmanuel Macron a choisi d'offrir à Elizabeth II un cadeau de la France en phase avec la passion de la reine pour les chevaux.

Il s'agit d'un cheval gris de la Garde républicaine : *Fabuleu de Maucour*,



© Garde républicaine

un hongre de 7 ans né chez les Louis, éleveurs à Beaufort-en-Argonne dans la Meuse.

Ce selle français par *Geronimo Du-boishue* et une fille de *Flipper d'Elle* a rejoint les écuries royales en juin.

Francis Rebel



© DR

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Francis Rebel à l'âge 74 ans.

Celui qui a été écuyer du Cadre Noir de Saumur, avait ensuite pris les rênes de l'équipe de France Poney en devenant entraîneur national, avant de se mettre au service des enseignants en formation. Plus tard directeur de l'Etrier de Paris et responsable au Haras de la Cense, Francis Rebel a consacré toute sa carrière à l'équitation et à son développement.

Toutes nos pensées vont à la famille et aux proches de Francis.

Chevalmania.tv

CHEVALMANIA vous offre 1 mois d'abonnement gratuit. Cet été sur [Chevalmania.tv](#), la plateforme vidéos 100 % cheval : **1000km à cheval**, **Cheval heureux**, ou encore la série **Grand Galop...**

Profitez-en dès à présent avec le code ETE2022FFE à utiliser avant le 31 août 2022 !



Chevalmania.tv c'est 5,99 €/mois seulement, dont 1 euro reversé pour le bien être équin, sans engagement et sans publicité. J'en profite !

Expo à Saint-Lô

Le Haras national de Saint-Lô propose jusqu'au 31 août une exposition de peintures de Hester Van Wijngaarden, de sculptures de Pierre Mouzat et de livres photographiques de Magali Laurent.

Ecurie N°5. Accès libre. 02 33 72 47 25.



Normandie

Laurence Meunier est réélue présidente du Conseil des chevaux de Normandie. La région annonce, par la voix de son président Hervé Morin, un nouveau plan cheval 2023-2027 pour soutenir les grands projets de la filière, notamment faire de Normandie Equine Vallée le Campus mondial au service de la santé et de la recherche équine, accueillir les étudiants vétérinaires équins d'Alfort, soutenir des innovations comme une préparation infantile à base de lait de jument percheronne, porter la candidature à l'organisation de l'Equirando, etc.



© CCN

Attributions FEI à la France

Les Championnats du Monde d'Endurance FEI 2024 sont attribués à Monpazier.

Les Championnats du Monde FEI WBFSH 2024 de Concours Complet pour Jeunes Chevaux sont attribués au Lion d'Angers.

La finale de la Coupe™ du Monde FEI d'attelage 2025 est attribuée à Bordeaux.

EQUIPEMENTS ET PATRIMOINE

PREMIER
ARTICLE DE
LA COMMISSION
CULTURE DE
LA FFE.

Culture équestre

L'équitation et le cheval, nous le savons tous pour l'avoir vécu et le vivre encore, déclenchent des passions. Ces passions, parfois, conduisent les cavaliers à en faire leur projet de vie. Ou vont jouer un rôle important dans leur jeune existence et les aider dans leur vie d'adulte.

Cette place s'explique par le goût du cavalier heureux pour tout ce qui touche à sa pratique équestre. Ce sont des sensations et des émotions inoubliables. Mais ce sont aussi l'acquisition de connaissances, une relation privilégiée avec les « grands animaux » et finalement l'accès à toute une culture ancrée dans cette

extraordinaire histoire du cheval et de l'humanité.

Objets du quotidien

Un domaine important de cette culture est pourtant restée dans l'ombre depuis la redécouverte des activités équestres dans la période des années soixante. C'est ce qui touche aux objets du quotidien du cavalier. Les outils, les matériels et naturellement, les harnachements. Or ces objets, spécifiques aux régions, aux époques et aux usages, ont une longue et belle histoire de plus de trois mille ans et méritent l'attention. En particulier ils peuvent dire beaucoup sur l'histoire de l'humanité et des techniques au cours de ces 3 ou 4 derniers millénaires de l'aventure humaine.

CIDE

C'est comme cela que quelques cavaliers se sont réunis et ont fondé, il y a une quarantaine d'années en France, le Club international d'éperonnerie (CIDE) pour consolider leur quête de harnachements et d'éperonnerie dont ils avaient commencé la collecte par goût et curiosité et parfois simplement pour s'en servir.

Ce faisant, ils ont constitué une communauté modeste en effectif mais riche en expertise qui s'est internationalisée rapidement et qui s'est associée aux équipes scientifiques de divers musées d'Europe ayant un pôle spécifique dédié au cheval, puis de toute la planète.

Dans le cadre de son ouverture à toutes les cultures du cheval et de son intérêt pour les sujets techniques et culturels, la FFE s'est inévitablement trouvée en contact avec le CIDE et son président Pierre Drugmand.

Il n'en fallut pas plus pour que la rencontre fût fructueuse.

FFE et CIDE

La FFE a accueilli les travaux annuels du CIDE en 2021 et, à la suite, a décidé de dédier une page de la REF à ces questions des techniques et des objets d'usage du cheval avec le soutien de cette association pour mettre en place un partage des connaissances vers les cadres de l'équitation.

C'est un beau sujet, car de nombreuses pièces issues d'écuries primitives sont de véritables œuvres d'art et d'orfèvrerie. D'autres, plus répandues, nous font découvrir les usages militaires ou du quotidien. Bref, c'est un sujet immense et dont la dimension patrimoniale ne peut échapper à personne.

L'objectif est donc, naturellement, de faire découvrir aux nouvelles générations de cavaliers les trésors qui, parfois, sont sous nos yeux et que nous ne voyons pas. Et de leur en donner le goût. Notre Fédération est ainsi dans son rôle essentiel qui est la transmission culturelle et patrimoniale.

Expertise

A ces publications, le CIDE ajoute une offre de principe à la communauté des cavaliers : expertiser (gratuitement) les pièces qui pourraient être à la portée des lecteurs de **La Ref**. Certaines, modernes, peuvent avoir de l'intérêt par une provenance lointaine, d'autres par leur ancienneté, ou pour toute autre raison liée à leur fabrication ou autre.

Ce premier article publié par **La Ref** est destiné à commencer à dévoiler les subtilités de ces questions et vise à attiser la curiosité vers ce domaine si mal connu.

Pascal Marry,
président de la commission FFE
Culture et patrimoine



Une planche Camille d'étriers, embouchures et éperons. Circa 1900

COLLOQUE À ROME

LE 3^e COLLOQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE MONDIALE DU CHEVAL DONT L'INTITULÉ EST POUR LE BIEN-ÊTRE DU CHEVAL, L'ÉQUITATION LATINE DE LA RENAISSANCE À DEMAIN AURA LIEU À ROME AU SIÈGE DU CONI (COMITÉ OLYMPIQUE NATIONAL ITALIEN) LE 19 SEPTEMBRE 2022 AU LENDEMAIN DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE CONCOURS COMPLET DE PRATONI DEL VIVARO.

L'Italie à l'initiative

L'opération est permise grâce au soutien du CONI et de la FISE (Fédération Italienne des Sports Equestres).

L'Italie prend ainsi toute sa part au développement international de La Bibliothèque Mondiale du Cheval et mettra « les petits plats dans les grands » en invitant des personnalités telles que le Président du CIO, Thomas Bach, le Président de la FEI, Ingmar de Vos, mais également certains de ses prédécesseurs : la Princesse Anne d'Angleterre, la Princesse Haya de Jordanie et bien d'autres.

Tout cela, grâce aux efforts et à l'entremise de Mauro Checcoli, ancien champion olympique (médaillé d'or en concours complet à Tokyo en 1964) ex Président de la FISE et Président de l'Académie Olympique Italienne.

Experts

Il s'appuie pour cette opération sur le concours d'experts italiens et français

en particulier Mario Gennero (qui fait partie de l'équipe de La Bibliothèque mondiale du Cheval), Giovanni Battista Tomassini, journaliste à la RAI, chercheur et passionné de littérature équestre ancienne, Umberto Martuscelli, etc.

C'est toutefois Alain Francqueville, président de La Mission française pour la Culture Équestre, qui ouvrira le colloque par un exposé sur l'évolution de l'équitation sportive latine de la Renaissance à la fin du XIX^e siècle, sorte de survol de trois siècles qui nous amène à Federico Caprilli, père de l'équitation de saut d'obstacles italienne -et moderne- lequel fit école à Saumur où Pierre Danloux partagea ses thèses.

Champions

L'un des temps forts du colloque, en fin de matinée, sera celui où des champions d'aujourd'hui seront invités à s'exprimer sur le thème. Ainsi l'allemand Ludger Beerbaum, récemment au centre d'une tourmente médiatique,



a-t'il accepté l'invitation. La Suédoise Malin Baryard, les Français Kevin Staut et Michel Robert sont également sur les listes des organisateurs.

Inédits

L'après-midi comportera des interventions inédites de Mario Gennero sur la découverte d'une lettre traitant du cheval, écrite en latin par le Pape Pie II en 1450 et de Patrizia Arquint sur une autre surprise historique, Tomaso Accamone et son discours sur le harnachement : **Imbrigliare il cavallo**.

Xavier Libbrecht

Bibliothèque mondiale du cheval

Conçue par la MRSH CNRS – Université de Caen et la Région Normandie, portée et menée par la MRSH, La Bibliothèque Mondiale du cheval est soutenue financièrement et moralement par la Région Normandie.

Partie d'une page blanche, elle recense, après 4 années d'efforts, 14495 livres, dont 3583 numérisés, 9708 auteurs, 33 langues et 308 lieux de conservation. Elle est pilotée par Xavier Libbrecht, ancien éditeur de *L'Eperon*, et par Marie-Laure Peretti qui dirigeait alors La Librairie du cheval.

Histoire des écoles françaises

Le site du ministère sports.gouv.fr compte une page Comité d'histoire dont la fiche **ENE** vient d'être actualisée.

Retrouvez-y en une synthèse chronologique précise et documentée l'histoire de l'ENE, de ses ancêtres et de ses homologues en France, de 1589 à nos jours. Les 3 premiers chapitres jusqu'à 2010 sont en ligne dans une version de référence établie par Robert d'Artois, Alain Francqueville, Eric Leclerc et Michel Chauveau. Avec une bibliographie détaillée. 2011 à nos jours sont à suivre.



Pratique

On pourra suivre le colloque en ligne notamment sur la chaîne YouTube de la chaîne FFE ainsi que sur la page **Facebook** de La Bibliothèque Mondiale du cheval. Modalités précisées ultérieurement.

HOMMAGE À HENRY BLANC

LE 9 JUIN, L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE, DONT IL ÉTAIT MEMBRE ÉMÉRITE, A RENDU HOMMAGE À HENRY BLANC, OFFICIER DES HARAS, INGÉNIEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DU GÉNIE RURAL, DES EAUX ET FORÊTS, DÉCÉDÉ FIN 2020. COMPTE-RENDU.



© DR

Le groupe des intervenants : à gauche, Monique Charpy, Marie de La Bastide, fille d'Henry Blanc, Serge Lecomte et Geneviève Herpin de Sainte-Marie avec des membres de l'Académie.



© AAF

Pour les clubs

« Il a rapidement mis en oeuvre une politique ciblée sur les établissements équestres a rappelé Serge Lecomte. Il a notamment soutenu nombre de créations de manèges et mis en place des actions pour la remonte des centres équestres et l'équitation scolaire.

Mais il a surtout compris que le meilleur soutien à l'élevage du cheval passait par une diffusion du goût du cheval et de ses bienfaits auprès du grand public.

Présentées par Emmanuel Rossier, les interventions ont souligné l'action d'Henry Blanc en faveur de l'évolution du cheval et de l'équitation.

Pour l'unité fédérale

Serge Lecomte a tout d'abord souligné son ouverture et son accueil bienveillant aux nouvelles pratiques, dans la continuité de son prédécesseur, Jacques Gendry, qui avait permis l'émergence de l'ANTE. Il a rappelé son soutien sans faille à l'élevage et au Poney Club de France, dont une fois retraité, il a rejoint le Comité, facilitant de ses bons conseils l'évolution vers la fédération unifiée qui fait le succès de l'équitation aujourd'hui. « Il soutenait le rapprochement des composantes de l'équitation à condition que l'on additionne nos spécificités sans les gommer. »

Pour l'économie

A une époque où ce n'était pas courant, Henry Blanc a pris en compte la dimension économique des activités équestres. C'est dans ce sens qu'il a soutenu la création du GHN en 1969 et la place des professionnels dans la filière, et plus particulièrement à la Fédération.

Né le 23 août 1927, ancien élève de l'Institut national agronomique (promotion 1947), puis de l'École nationale des haras (1950-1951), il a dirigé de nombreuses années le Service des Haras, des courses et de l'équitation au ministère de l'agriculture.

En 1982, il est nommé au Conseil général du Génie rural, des eaux et forêts, dont il est Ingénieur général honoraire.

Il a été élu membre correspondant de l'Académie d'agriculture de France en 2000, puis membre titulaire en 2003, au sein de la section Production animale.

Décédé le 16 novembre 2020 dans sa 94^e année, il était Officier de la Légion d'honneur, Chevalier dans l'Ordre national du Mérite et Commandeur du Mérite agricole.



© DR

Pour commencer, a continué Serge Lecomte, Henry Blanc fit réaliser une enquête par la CETO, un bureau d'étude de qualité qui cibra très bien les freins à la pratique de l'équitation. Dès lors, il s'inquiéta de les combattre en encourageant l'action fédérale en faveur de la formation des cadres. [...] Henry Blanc était un visionnaire créatif et ouvert qui a su réussir cette prouesse de rendre possible l'émergence d'un modèle français de l'utilisation du cheval. [...]

Abaisser les coûts de la pratique est au coeur de l'économie des centres équestres et permet un accès populaire au cheval et au poney.

Rendre hommage à Henry Blanc c'est rendre hommage à un état d'esprit, à une pensée et à une éthique exemplaire de l'action publique. »

Pour l'innovation

Plusieurs spécialistes ont rappelé le soutien d'Henry Blanc aux techniques modernes de reproduction, à la recherche en reproduction équine, à l'amélioration génétique, à la recherche scientifique et à l'INRA.

« Les amateurs de concours complet lui doivent le site du Lion d'Angers, a rappelé Eric Palmer, ceux d'endurance celui d'Uzès, les éleveurs sélectionneurs lui doivent le SIRE de Pompadour, premier fichier au monde mettant en relation une généalogie certifiée et les résultats de toutes les compétitions équestres d'un pays. [...] Il savait s'impliquer personnellement dans des initiatives privées audacieuses comme le projet Persival de simulateur équestre ou comme Cryozootech dédiée au clonage de chevaux. »

Le « patron » des haras nationaux a été évoqué par plusieurs témoignages qui ont souligné sa stature, rappelé le souvenir de sa haute silhouette et ses efforts, insuffisamment couronnés de succès, pour fédérer les éleveurs.

Maurice de Vaultx a cité sa réponse à Léon Zitronne lui demandant ce qu'était le cheval. « Un moyen privilégié de contact avec la nature. » C'était en 1972 et l'environnement n'était pas encore un sujet...

Bruno Pourchet a rappelé la création « sous sa houlette, d'une base de données informatique des chevaux nés en France ; et pour plaire au Ministre Chirac, de l'installer en Corrèze, à Pompadour. »

Lancer le SIRE fut une entreprise de longue haleine. Il fallut revoir les procédures, créer un Code des Haras, créer de nouveaux formulaires, emprunter les ordinateurs du PMU, construire des locaux à Pompadour et faire la tournée des dépôts en 2CV pour distribuer les carnets de saillie.

Pour les femmes

Nicole Blanc, première officier des Haras nationaux, a rappelé que c'est Henry Blanc qui prit la décision de l'intégrer, au seul motif que rien ne l'interdisait, même si cela ne s'était jamais fait. Il l'accompagna même chez Lanvin pour créer l'uniforme féminin.

Elle fut suivie par Geneviève Herpin de Sainte-Marie qui rappelle le personnage : « A Pau, c'est encore le grand Henry Blanc qui m'impressionne. Avec son noeud papillon impeccable, il vient rencontrer les basques, éleveurs de Pottoks.



© Collection P. Marry

Devant la porte de l'Académie rue de Bellechasse : Pascal Marry, Serge Lecomte, Alain Francqueville et Guillaume Henry

Touché par leur authenticité, il décide sur place, que leur race de petits chevaux sauvages sera officiellement reconnue. A l'aise dans tous les milieux par sa droiture, il révèle une sensibilité cachée sous son costume de grand serviteur de l'État. »

Pour faire savoir

Emmanuel Rossier a retracé la naissance des outils de diffusion des recherches rappelant la « création en 1972 d'une unité "Études et réalisations pédagogiques sur le cheval" (ERPC) au sein du CEREOPA (Centre d'Études et de Recherches sur l'Économie et l'Organisation des Productions Animales). [...]

Ce fut la genèse d'une longue série d'ouvrages, d'articles, de conférences, d'études, de notes diverses, ... et bien sûr, depuis 1975, des Journées de la recherche équine. [...]

Cette panoplie d'outils fut complétée progressivement par la Médiathèque du cheval, l'Observatoire économique et social du cheval, la revue Equ'idée... »

Pour le bien commun

Marie de La Bastide a remercié les intervenants pour leurs témoignages.

« Tous ceux qui ont eu la chance de connaître mon père, de l'approcher, de travailler avec lui, ont pu expérimenter l'élégance d'une pensée fine et déliée, d'une analyse pointue, le vertige d'une décision rapide, parfois osée, souvent inflexible, toujours murie à l'aune du bien commun et de l'intérêt du sujet traité. »

Puis elle a parlé de la propriété familiale de Cromorel, de la défense de l'AOP Côtes du Forez et de l'engagement de son père dans la Société Saint Vincent de Paul, avant de terminer par cette citation :

« A vous le flambeau désormais! La vie se prend dans le mouvement en avant et les obstacles sont faits pour être sautés! Calme, en avant et droit ! »





La haute silhouette d'Henry Blanc croquée par Marcellin Charpy

En savoir plus

Voir le programme et télécharger interventions et photos sur le [site de l'AAF](#). Visionner le [replay](#) de la séance sur YouTube.

EQUI # GENERALI

by  GENERALI
#SPORTS

Création  GRAPHISME
www.cg-graphisme.fr - Photo © Adobe stock



À VOS CÔTÉS
POUR VOUS
ACCOMPAGNER
DANS VOTRE ACTIVITÉ
EN TOUTE SÉCURITÉ

3 500 ÉTABLISSEMENTS
NOUS FONT CONFIANCE

Depuis plus de 30 ans, Equi#Generali assure
les dirigeants d'établissements équestres dans leur
activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations :  equi@agence.generali.fr  02 31 06 08 09

EQUI#GENERALI, vos experts en assurance du monde équin vous conseillent et vous accompagnent depuis plus de 30 ans !



 **VIVEZ VOTRE PASSION** NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

EQUI#GENERALI est une marque distribuée par GENERALI#SPORTS
16, rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON
Capital social 5 207 224€ - SIREN 751 099 078 - RCS Caen 751 099 078 - APE 6622Z - N° ORIAS : 18 004 613 (www.oriass.fr)
Pour toute réclamation, contactez Generali#Sports : 16 rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

 **GENERALI**
#SPORTS

www.equigenerali.fr